Commission de toponymie

Rapport annuel 1984-1985

Québec

Le contenu de cette publication a été rédigé par la Commission de toponymie.

Cette édition a été produite par la Direction générale des publications gouvernementales.

Dépôt légal — 4e trimestre 1985
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2551-09283-1
ISSN 0713-3189

© Gouvernement du Québec

Monsieur Richard Guay
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Gouvernement
Québec (Québec)
G1A 1A4

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le Rapport annuel de la Commission de toponymie pour la période du 1er avril 1984 au 31 mars 1985.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Le ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, chargé de l'application de la Charte de la langue française,

Gérald Godin

Québec, octobre 1985.

Monsieur Gérald Godin
Ministre des Communautés culturelles
et de l'Immigration
chargé de l'application de la
Charte de la langue française
Hôtel du Gouvernement
Québec (Québec)
G1A 1A4

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le Rapport annuel de la Commission de toponymie pour la période du 1er avril 1984 au 31 mars 1985.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Le président,

François Beaudin

Québec, octobre 1985

Les membres de la Commission

François Beaudin, *archiviste*
Président
Jean-Claude Fortin, *géographe et administrateur*
Commissaire[1] et Secrétaire
Marie Picard, *géographe et aménagiste*[2]
Commissaire
Jean Poirier, *toponymiste*[3]
Adjoint au président
Christian Morissonneau, *géographe et historien*[4]
Commissaire
Pierre Auger, *linguiste*
Commissaire
Andrée Désilets, *historienne*[5]
Commissaire
Fernand Grenier, *géographe*[6]
Commissaire
Henri Dorion, *géographe*[7]
Commissaire
Philo Desterres, *administratrice*[8]
Commissaire

---

1 Jusqu'au 7 novembre 1984.

2 Nommée le 7 novembre 1984, pour 5 ans.

3 Jusqu'au 5 décembre 1984.

4 Nommé le 5 décembre 1984, pour 5 ans.

5 Mandat échu le 6 novembre 1984, prolongé jusqu'au 6 novembre 1985.

6 Jusqu'au 16 août 1984.

7 Nommé le 16 août 1984, pour 5 ans.

8 Nommée le 16 mai 1984, pour 5 ans.

Table des matières

Introduction 11

Partie I
La Commission de toponymie 13

Chapitre I

450 ans de noms de lieux français en Amérique du Nord 13

Introduction 13

1.1 À l'origine du congrès 13

1.2 Contact avec le Secrétariat permanent des peuples francophones 13

1.3 Atelier sur la toponymie de l'Amérique française (30 juin-3 juillet 1982) 13

1.4 Comités organisateur et scientifique 14

1.5 Objectifs du congrès 14

1.6 Thèmes généraux 15

1.7 Conférenciers 15

1.8 Activités du congrès, discours et allocutions 15

1.9 Expositions durant le congrès 16

1.10 Évaluation 16

Chapitre II

Les décisions 19

Introduction 19

2.1 L'officialisation des noms 19

2.1.1 Les noms de lieux officialisés entre le 84-04-01 et le 85-03-31 19

2.1.2 Le processus d'officialisation des odonymes 19

2.2 Les politiques et les normes 19

2.3 Les avis 20

2.3.1 Les avis-contrôles 20

2.3.2 Les avis-conseils 20

2.4 La terminologie géographique 20

Partie II
Les services de la Commission 23

Chapitre I

L'organisation et les ressources 23

Introduction 23

1.1 L'organisation de la Commission 23

1.1.1 L'organigramme 24

1.2 Les ressources humaines 23

1.3 Les ressources financières 23

1.3.1 L'état du budget pour l'année 1984-1985 23

1.4 Les archives et la documentation 25

1.5 Le développement des systèmes 25

1.5.1 L'exploitation et l'entretien des systèmes informatiques 25

1.5.1.1 Le système de traitement de la toponymie officielle (STRATO) 25

1.5.1.2 Le fichier des toponymes populaires (FTP) 25

1.5.1.3 Le système de gestion documentaire (GESDOC) 25

1.5.2 Les études et les recherches 25

Chapitre II

Les relations avec l'administration publique et parapublique 27

2.1 L'administration centrale 27

2.1.1 La toponymie de l'Administration 27

2.1.1.1 Les protocoles d'entente 27

2.1.1.2 La réforme cadastrale et la toponymie 27

2.1.1.3 Les parcs, réserves fauniques et réserves écologiques 27

2.1.2 Le dossier de l'implantation 28

2.1.2.1 Le matériel didactique 28

2.1.2.2 La cartographie 28

2.1.2.3 Le Guide des noms d'entités géographiques naturelles et artificielles 28

2.1.2.4 Le Guide toponymique des entités administratives 28

2.1.2.5 Les sessions d'information 28

2.1.2.6 Les noms figurant sur des plaques commémoratives 28

2.2 Les municipalités 29

2.2.1 Les circonscriptions électorales municipales 29

2.2.2 Les noms de municipalités 29

2.2.3 Les noms de voies de communication 29

2.2.4 Les interventions auprès des municipalités 30

2.3 Les commissions scolaires 30

Chapitre III

Les relations avec le gouvernement fédéral 31

Introduction 31

3.1 La réunion annuelle du Comité permanent canadien des noms géographiques 31

3.2 Les langues officielles et les noms géographiques canadiens inscrits sur les cartes du gouvernement fédéral 31

3.3 La réunion annuelle du Comité consultatif de la recherche toponymique du Comité permanent canadien des noms géographiques 31

3.3.1 Le rôle des gouvernements 31

3.3.2 Les sources de financement 31

3.3.3 La toponymie autochtone 32

Chapitre IV

Les relations avec le secteur privé 33

Introduction 33

4.1 Les zones d'exploitation contrôlée (zec) 33

4.2 Les relations avec les citoyens 33

4.2.1 Les consultations toponymiques 33

4.2.2 La détermination des gentilés 33

4.2.3 Les demandes ponctuelles d'officialisation 33

4.3 Le milieu autochtone 34

4.4 Les consultations toponymiques 34

4.4.1 Tableau 1: Répartition selon le thème abordé 34

4.4.2 Tableau 2: Répartition selon les catégories de demandeurs 35

4.4.3 Tableau 3: Répartition selon les régions administratives 35

4.5 Les sessions d'information 36

Chapitre V

Le rayonnement de la Commission de toponymie 37

Introduction 37

5.1 Les Nations Unies et la normalisation des noms géographiques 37

5.2 Les congrès et les colloques 37

5.3 Les invités de marque à la Commission de toponymie 37

5.4 Les activités de la Commission de toponymie en 1984-1985 sur le plan national et international 38

Chapitre VI

La recherche 39

Introduction 39

6.1 L'élaboration du programme d'enquêtes toponymiques 39

6.2 Les itinéraires toponymiques 39

6.3 La régionymie 39

6.4 Les entités transfrontalières 40

6.5 Les désignations commémoratives 40

6.6 Les gentilés 40

6.7 La toponymie historique 40

6.7.1 Les noms de cantons 40

6.7.2 Les noms de seigneuries 40

6.7.3 La toponymie des registres paroissiaux 41

Chapitre VII

L'animation et la diffusion 43

Introduction 43

7.1 Le Premier congrès international sur la toponymie française de l'Amérique du Nord 43

7.2 L'information et les relations publiques 43

7.3 Les publications 43

7.4 La liste des publications 44

7.5 Le bilan de diffusion des publications 45

Conclusion 47

Annexe I

Les juridictions toponymiques déléguées et extérieures à la Commission de toponymie 49

Annexe II

La liste des avis-contrôles émis par la Commission de toponymie 50

Annexe III

La liste des avis-conseils émis par la Commission de toponymie 51

Annexe IV

La liste des noms de municipalités ayant fait officialiser les noms de leurs districts électoraux par la Commission de toponymie 53

Annexe V

La liste des municipalités dont l'analyse odonymique a été terminée en 1984-1985 54

Annexe VI

Les inventaires toponymiques 57

Annexe VII

La liste des désignations commémoratives 58

Introduction

Ce sixième rapport de la Commission de toponymie rend compte de ses activités pour l'exercice financier 1984-1985.

On trouvera, dans la première partie, des précisions sur le mandat de la Commission (chapitre I) et un compte rendu sommaire des décisions de la Commission (chapitre II).

La seconde partie, consacrée aux services de la Commission, concerne l'organisation et les ressources (chapitre I), les relations avec l'administration publique et parapublique (chapitre II), les relations avec le gouvernement fédéral (chapitre III), les relations avec le secteur privé (chapitre IV), le rayonnement de la Commission (chapitre V), la recherche (chapitre VI), et l'animation et la diffusion (chapitre VII).

Le rapport se termine par sept annexes présentées sous forme de listes et de statistiques.

Partie I
La Commission de toponymie

Chapitre I
450 ans de noms de lieux français en Amérique du Nord

Introduction

L'événement majeur et le plus éclatant de l'activité de la Commission durant cette année 1984-1985 fut sans contredit la tenue du Premier congrès international sur la toponymie française de l'Amérique du Nord.

La Commission tient, dès l'abord, à remercier ici tous ceux sans qui cette réalisation aurait été impossible, en particulier, la Fédération des sociétés d'histoire du Québec, dont le concours a été indispensable.

1.1 À l'origine du congrès

L'idée de promouvoir la toponymie de l'Amérique française fut dévoilée pour la première fois par le président de la Commission de toponymie du Québec, à New York, en décembre 1981. Au cours de ce congrès de l'*American Name Society*, il suggérait, parmi les moyens de susciter la recherche en ce domaine, de tenir un congrès international à Québec, en 1984, pour souligner le 450e anniversaire de l'attribution officielle des premiers noms de lieux français en Amérique du Nord.

Mais pourquoi, dira-t-on, la Commission de toponymie a-t-elle voulu souligner le 450e anniversaire de la venue de Jacques Cartier au Canada en organisant un congrès international sur la toponymie française de l'Amérique du Nord?

D'abord, évidemment, parce qu'elle s'occupe de toponymie, mais aussi, parce que Jacques Cartier lui-même s'en est occupé. En effet, dans ses récits de voyage, il a signalé tour à tour soit les noms de lieux qu'il a attribués à certains endroits, soit les noms de lieux de source amérindienne ou européenne qui étaient déjà en usage, au moment de sa venue ici. Mais, ce qu'il y a de frappant dans cette activité, de sa part, c'est qu'il est le premier de tous les explorateurs qui sont venus en Amérique du Nord à avoir attribué des noms de lieux français sur ce continent, officiellement.

En effet, même si Verrazano l'a précédé sur la côte atlantique de l'Amérique du Nord et même s'il a attribué des noms d'inspiration française à certains lieux, les noms que ce prédécesseur de Cartier a attribués sont des noms italiens (par exemple, le site de New York fut désigné « Angoleme », à partir du nom de la ville d'Angoulême).

Ainsi donc, c'est à Jacques Cartier que revient le privilège d'avoir doté l'Amérique de ses premiers noms de lieux en français, d'une manière officielle. Puisque — ses récits nous l'apprennent, — il a recueilli des noms de lieux français déjà en usage, on ne peut dire qu'il fut le premier à attribuer des noms de lieux en français en Amérique du Nord; mais, ce que l'on peut déclarer sans crainte de se tromper, c'est qu'il fut le premier à le faire de façon officielle, c'est-à-dire au nom du roi de France. En cela, il fut le précurseur de tous les organismes qui, comme la Commission de toponymie du Québec, ont reçu le mandat de leurs gouvernements respectifs d'attribuer des noms aux lieux qui n'en ont pas encore et de consigner ceux que le peuple a déjà fait entrer dans l'usage, sans attendre les instances officielles.

1.2 Contact avec le Secrétariat permanent des peuples francophones

Dès le mois de février 1982, le président soumettait ce projet devant la Commission consultative de programmation du Secrétariat permanent des peuples francophones, dans le but de pouvoir organiser un atelier, sur ce thème, parallèle à la Ve Rencontre francophone de Québec, qui devait avoir lieu à Québec, au début de juillet.

1.3 Atelier sur la toponymie de l'Amérique française (30 juin-3 juillet 1982)

Cet atelier sur la toponymie de l'Amérique française, tenu du 30 juin au 3 juillet 1982, a réuni douze personnes, dont cinq venaient respectivement de Worcester, Mass., Moncton, N.-B., Winnipeg,

Man., Chicago, Ill., et Ottawa, Ont. Les sept autres participants étaient de Québec et oeuvraient, pour la plupart, dans le domaine de la toponymie. Le but de cet atelier était d'analyser les sujets préliminaires à l'organisation du congrès: les objectifs du congrès de 1984; la délimitation de son contenu; les participants; la bibliographie; l'inventaire toponymique; l'organisation matérielle; les expositions et la publication des conférences.

Au cours de cette rencontre, l'identification du congrès qui avait été utilisée jusqu'alors a été changée. Il fut décidé de ne considérer que l'Amérique du Nord — jusqu'aux frontières méridionales des États-Unis — et d'y étudier les noms français anciens et actuels depuis 1534 jusqu'à nos jours. Désormais l'ensemble du projet serait identifié ainsi: *Toponymie française de l'Amérique du Nord* plutôt que par *Toponymie de l'Amérique française* qui couvrait une trop vaste étendue, eu égard aux moyens dont la Commission de toponymie disposait pour l'organisation du congrès.

1.4 Comités organisateur et scientifique

Après la tenue de l'atelier, deux comités furent mis sur pied, le 4 octobre 1982, aux fins de réaliser le congrès.

Membres du comité organisateur

François Beaudin
président du congrès et président de la Commission de toponymie

Georges Gauthier Larouche
responsable du projet *Toponymie française de l'Amérique du Nord* et secrétaire du congrès

Marc Beaudoin
président sortant de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec (FSHQ)

Jean Leclerc
responsable du Service de l'animation et de la diffusion
Commission de toponymie

Réjean Tremblay
agent d'information
Service de l'animation et de la diffusion
Commission de toponymie

Christiane Pâquet
agent d'information-graphiste
Service de l'animation et de la diffusion
Commission de toponymie

Le mandat de ce comité consistait à s'occuper des affaires matérielles du congrès de 1984: accueil, publicité, réservations, finances, documentation, activités socio-culturelles et déroulement proprement dit du congrès.

Membres du comité scientifique

François Beaudin
président de la Commission de toponymie

Georges Gauthier Larouche
secrétaire et chargé du projet

Jean Poirier
adjoint au président et alors membre de la Commission de toponymie

Jean-Claude Dupont
ethnologue
ex-directeur du Centre d'études sur la langue, les arts et les traditions populaires de l'Université Laval et professeur à cette université

André Lapierre
linguiste
Membre du Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, professeur à cette université et alors président de la Société canadienne pour l'étude des noms

Fernand Grenier
géographe
alors coordonnateur de l'Organisation universitaire inter-américaine et membre de la Commission de toponymie et maintenant directeur des Presses de l'Université du Québec

Le mandat de ce comité était de faire le choix des conférenciers, de déterminer les conditions de participation au congrès, d'établir le programme, bref d'analyser toutes les questions relatives au contenu de cette rencontre internationale.

Fréquence des réunions

Le comité scientifique a tenu dix (10) réunions, y compris la réunion conjointe des deux comités le 8 septembre 1983, tenue dans le cadre de la VI[e] Rencontre des peuples francophones, à l'Auberge des Gouverneurs. Le comité organisateur, quant à lui, s'est réuni 28 fois.

1.5 Objectifs du congrès

Malgré les apparences, la toponymie au Canada n'est pas un sujet totalement vierge. En effet, chaque province a son répertoire de noms géographiques officiel et des études remarquables ont été publiées. Cependant, tant au Canada qu'aux États-Unis, la toponymie française reste un sujet à explorer et à approfondir; telle est la raison principale qui a inspiré l'action des organisateurs du congrès.

Plus précisément, les objectifs du congrès étaient de:

— regrouper les personnes, les organismes et les institutions intéressés à la recherche sur la toponymie française de l'Amérique du Nord;

— susciter des études, inventaires, guides et autres instruments de recherche sur la toponymie française du continent nord-américain;

— favoriser des échanges concernant les méthodes de travail des chercheurs en toponymie;

— diffuser les études et recherches toponymiques;

— éventuellement fonder une association internationale pour l'étude de la toponymie française de l'Amérique du Nord.

Ce congrès de 1984 voulait faire le point sur les recherches antérieures et courantes et, il va sans dire, donner son envol à une recherche organisée dans les universités du pays et ailleurs, si possible, sur la toponymie française du continent nord-américain. Il s'adressait aux spécialistes oeuvrant dans des universités ou dans des organismes gouvernementaux, mais aussi aux membres des comités de toponymie fondés dans plusieurs villes du Québec, aux professeurs d'histoire et de géographie, aux étudiants avancés et à toutes les personnes qui désiraient connaître les rudiments de cette science.

1.6 Thèmes généraux

Pour ce Premier congrès international sur la toponymie française de l'Amérique du Nord, le comité scientifique avait arrêté son choix sur les trois thèmes généraux suivants:

— les institutions impliquées dans le domaine de la toponymie;

— la toponymie des « régions » de l'Amérique du Nord;

— la toponymie et les autres disciplines.

Bien que non exhaustifs, ces trois thèmes, abordés par 62 conférenciers, au cours de trois matinées successives, révélèrent néanmoins des informations généralement inédites.

Ces trois thèmes furent repris, selon une approche méthodologique différente, au cours des ateliers des 13 et 14 juillet, par environ une quarantaine de conférenciers qui traitaient des sujets concernant la toponymie française au Québec, dans les autres provinces canadiennes et les États américains, notamment la vallée du Mississippi; d'autres sujets concernaient la toponymie administrative au Québec, les noms de rues, la toponymie et la linguistique, la diffusion de la toponymie et la toponymie comparée.

1.7 Conférenciers

Des 65 auteurs qui ont déposé un texte — le nombre de conférenciers étant légèrement inférieur puisque certains textes sont composés par deux auteurs — 34 venaient du Québec, dont onze de la seule Commission de toponymie; onze des autres provinces du Canada; treize des États-Unis; cinq d'Europe; un d'Israel et un d'Afrique. La représentation canadienne (Québec inclus) se chiffre à 69,2 %; et celle d'Amérique du Nord, à 89,8 %.

Il fallait s'attendre à des proportions semblables, pour ce premier congrès, même si celui-ci se voulait « international » par l'organisation. Lors d'un second rassemblement, il serait souhaitable que la proportion d'Européens et d'Américains soit augmentée. Quoiqu'il en soit, le rassemblement de 65 auteurs pour un premier congrès de ce genre constitue une réussite remarquable.

1.8 Activités du congrès, discours et allocutions

Outre les conférences en assemblées plénières et en ateliers, le programme du congrès contenait aussi:

1. L'allocution des coprésidents, lors de l'ouverture officielle.
2. La conférence inaugurale de M. Michel Brunet, historien.
3. Le mot de bienvenue de M. Louis Dussault, directeur général, lors de la réception au Secrétariat permanent des peuples francophones.
4. Le mot de bienvenue du président de la Commission au Secrétariat permanent des peuples francophones.
5. La projection du film « Mes voyages en Canada », présentant les voyages de Cartier.
6. Les allocutions des coprésidents, lors de l'inauguration officielle de l'exposition.
7. Une excursion facultative à Charlevoix.
8. Une excursion facultative à l'île d'Orléans.
9. Une réception par la Ville de Québec où des mots de bienvenue furent prononcés par les coprésidents et le maire de Québec, suivis de la signature du Livre d'or.

Provenance des conférenciers

Québec	Canada Hors Québec	États-Unis	Europe	Proche-Orient	Afrique	Total
34	11	13	5	1	1	65
52,3 %	16,9 %	20 %	7,6 %	1,6 %	1,6 %	100 %

10. Les allocutions du président de la Commission, de Mme Suzelle Blais et de M. Serge Courville, lors du lancement de livres.
11. Le mot de bienvenue de M. Lionel L. Rosenblatt, Consul des États-Unis, lors de la réception offerte par lui aux conférenciers originaires des États-Unis.
12. L'allocution du président de la Commission, lors du banquet.
13. La conférence de Mme Antonine Maillet, écrivaine, au cours du banquet.
14. Le discours de M. Jérôme Proulx, député, au cours du banquet, en remplacement de Monsieur le ministre Gérald Godin, chargé de l'application de la *Charte de la langue française*, retenu par la maladie.
15. Les mots de bienvenue du président de la Commission, de M. Max C. de Henseler, Secrétaire du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques et de M. André Escojido, secrétaire général adjoint aux Affaires linguistiques, au cours du buffet offert par le ministère des Relations internationales.
16. Une réunion en vue de la fondation d'une association.
17. L'allocution du président de la Commission, au cours du déjeuner-causerie.
18. La conférence de M. Jean Ramondou, président de la Commission de toponymie de l'Institut géographique national de la France, au cours du déjeuner-causerie.
19. Le mot de remerciement de M. Jean Poirier, à la fin du déjeuner-causerie.

1.9 Expositions durant le congrès

Comme il s'agissait d'un congrès international et que celui-ci se tenait dans le cadre des festivités 1534-1984, il était intéressant de connaître les activités des organismes impliqués dans les fêtes de 1984. Le 450e anniversaire de la venue de Jacques Cartier au Canada constituait, en effet, l'axe des fêtes en 1984.

Les congressistes purent ainsi profiter, à Québec, des expositions suivantes, dont certaines avaient un rapport très rapproché avec le thème du congrès:

— L'Amérique française par la relation de voyage et la carte ancienne
Bibliothèque de l'Université Laval
(Pavillon Bonenfant, Cité universitaire, Sainte-Foy)

— La navigation à voile
Musée du Séminaire de Québec
9, rue de l'Université, Québec

— Jacques Cartier. La France, La Nouvelle-France et le Québec
Musée du Québec (Parc des Champs-de-Bataille, Québec)

Série de six expositions présentées durant la période estivale pour commémorer le 450e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier au Canada:

— La France de la Renaissance et le Nouveau Monde
— Trésor du Grand Siècle
— Jacques Cartier et la découverte du Nouveau Monde
— Découvrir La Grande Allée
— Québec 84: l'art d'aujourd'hui
— La ville de Québec, le fleuve et ses voiliers

1.10 Évaluation

Plusieurs lettres des congressistes présents témoignent de leur grande satisfaction après la tenue de ce premier congrès. En voici quelques extraits:

— du Secrétariat d'État, langues officielles et traduction, M. Laurent Fillion écrit: « Ce fut un congrès au cours duquel l'intérêt a été maintenu du début à la fin »;
— du professeur Robert Toupin, de l'Université Laurentienne à Sudbury: « Il me fait plaisir de vous exprimer ma plus vive satisfaction pour la tenue exceptionnelle de ce congrès de Québec »;
— du professeur Henri Diament, de l'Université d'Haifa en Israel: « J'y ai beaucoup appris et j'y ai rencontré bien des gens intéressants et sympathiques ». Il parle plus loin de « cette belle manifestation culturelle française qu'a été le congrès »;
— du Cercle scientifique, à Saint-Boniface (Winnipeg), Manitoba, Madame Claudette Lambert nous dit: « Je l'ai trouvé intéressant et surtout révélateur »;
— de l'Université d'Odense, au Danemark, M. Palle Spore nous dit: « Je tiens à vous remercier d'un fort beau congrès, organisé avec une rare compétence »;
— de Madame Lucie Parent, sociologue à l'INRS-Urbanisation: « Ce fut, pour moi, la découverte d'un nouveau monde scientifique. Merci à vous et à votre charmante équipe »;

— de l'Université du Wisconsin, M. Frederic G. Cassidy, éditeur en chef du *Dictionary of American Regional English*: « J'ai profité énormément de tout ce qui s'est passé au congrès. C'était très bien arrangé et réalisé, un commencement de bon augure! »;

— de M. Alan Rayburn, du Secrétariat des noms géographiques, Énergie, Mines et Ressources Canada: « Un excellent congrès! »;

— de l'Université du Delaware, M. René Coulet du Gard, professeur et directeur du Centre culturel du Delaware: « Mes félicitations pour l'excellente organisation du Premier congrès international sur la toponymie française de l'Amérique du Nord. Le programme a été un véritable tour de force, tant par l'ampleur des sujets présentés que par la qualité des conférenciers »;

— de M. Jean-Paul Trudel, représentant de la Société des écrivains de la région d'Ottawa: « L'élite intellectuelle américaine cherche à retrouver les sources de ses racines françaises! Mes plus chaleureuses félicitations et mes remerciements les plus sincères pour le très grand succès qu'a obtenu le congrès... Ce congrès magnifique m'a fait toucher du doigt les forces tangibles... des francophones sur l'ensemble du vaste continent américain! »;

— de M. Gérald Thomas, directeur du Centre d'études franco-terreneuviennes, Université Memorial de St. John's, Terre-Neuve: « Permettez-moi de vous dire jusqu'à quel point j'ai été impressionné par l'organisation et le déroulement de ce congrès. Formellement ou informellement, il a été pour moi un congrès des plus réussis »;

— de M. Lewis L. McArthur, Université de l'Oregon: « I was so much impressed with the scope and quality of your congress and I wish to thank you for the opportunity to participate. The simultaneous translation was invaluable to me »;

— de M. Daniel Gade, professeur de géographie à l'Université du Vermont: « Je tiens à vous féliciter, vous et vos collègues de la Commission, d'avoir organisé un congrès superbe »;

— de Mme Ginette Noël, présidente de l'Association des archivistes du Québec: « J'ai apprécié sa haute qualité. Les conférences et les ateliers étaient très intéressants et l'organisation des plus efficaces »;

— de M. Donald J. Orth, du *United States Board on Geographic Names*: « I wish to express my sincere congratulations on the excellent program prepared by the persons and organizations responsible for the First International Congress of French Place Names in North America. It was very well handled and exceptionally professional. I appreciate the honor of being invited to participate in the program »;

— de Madame Claire Quintal, de l'Institut français du *Assumption College*, Worcester, Maine: « Mes félicitations pour la bonne et belle marche de votre congrès de toponymie »;

— de M. Michel Brunet, historien: « Je conserve un bien agréable souvenir de ma participation à cet important congrès »;

— de M. Jean-Paul Drolet, président du Comité permanent canadien des noms géographiques: « Un mot seulement pour dire à quel point le récent congrès m'a enthousiasmé. Tout a été un succès — l'organisation générale, les communications savantes et les textes soumis, les exhibits très instructifs et les réceptions. Félicitations donc aux responsables et particulièrement aux dirigeants de la Commission »;

— de M. Randall Detro, directeur, *J. Allender Memorial Library*, Thibodaux, Louisiane: « My stay in Québec for the Congress was great! I have never attended a better meeting in my life. Everything was outstanding. The program was great and the hospitality beyond belief ».

Ces témoignages en disent long sur l'appréciation des congressistes.

C'est là, évidemment, pour la Commission, une grande satisfaction. Néanmoins, ce que la Commission espère, en plus, c'est que cet événement sera vraiment le début d'une étude plus poussée et d'une diffusion plus considérable de la toponymie de l'Amérique française.

Et cela, non seulement parce que cette étude et cette diffusion sont valables en elles-mêmes et pour les diverses minorités francophones dispersées sur le continent nord-américain, mais aussi parce que cette étude est complémentaire et, de plus, indispensable à la bonne compréhension du fait toponymique de langue française au Québec même.

Le Québec est le champ privilégié du travail de la Commission. À la suite de ce congrès, elle ne pourra plus, si jamais elle a été tentée de le faire, étudier sérieusement ce territoire, sans avoir, en même temps, les yeux grands ouverts sur la toponymie de l'ensemble de l'Amérique française.

Le texte des allocutions et communications présentées durant le congrès sera publié dans la collection *Études et Recherches toponymiques* au cours de l'année 1985-1986.

Chapitre II
Les décisions

Introduction

Au cours de l'année 1984-1985, les membres de la Commission ont tenu 10 réunions régulières.

2.1 L'officialisation des noms

Au cours de ces réunions, sur les 7 592 noms qui furent soumis aux commissaires, 7 521 ont été déclarés officiels, chacun d'eux à la suite d'un choix ou d'une approbation.

2.1.1 Les noms de lieux officialisés entre le 1er avril 1984 et le 31 mars 1985

— Répartition suivant les requérants	
Services de la Commission de toponymie	4 020
Ministères et organismes du gouvernement	1 008
Municipalités	2 467
Associations et individus	25
Gouvernement fédéral	1
	7 521
— Répartition suivant la nature de la décision	
Nouveaux noms	7 079
Changements de noms	442
	7 521
— Répartition suivant le type d'entités	
Entités topographiques	427
Entités hydrographiques	3 131
Lieux habités	48
Espaces administratifs	252
Autres espaces désignés	89
Voies de communication	3 519
Constructions et installations	55
	7 521

2.1.2 Le processus d'officialisation des odonymes

Il faut ajouter un autre volet à ces statistiques relatives aux décisions toponymiques. En effet, en ce qui concerne l'officialisation des odonymes (noms de voies de communication), la Commission de toponymie doit procéder avec l'assentiment des municipalités puisque celles-ci possèdent une compétence concurrente dans ce domaine. Cela oblige donc la Commission à procéder en deux étapes pour officialiser les odonymes, laissant place entre les deux à la concertation entre elle et chacune des municipalités.

Dans un premier temps, la Commission émet des propositions ou des avis sur chacun des odonymes étudiés à l'attention de la municipalité concernée. Dans un second temps, la Commission accorde le statut officiel aux odonymes approuvés par cette même municipalité.

Le tableau précédent (2.1.1) présente les statistiques complètes relatives aux noms de lieux officialisés en 1984-1985, toponymes (4 002) et odonymes (3 519). Il faut, par conséquent, prendre aussi en considération le fait que la Commission a, en plus des décisions officielles précitées, émis aussi, durant l'année 1984-1985, 7 759 avis favorables sur des odonymes étudiés au cours de la première étape.

2.2 Les politiques et les normes

L'étude et le traitement des toponymes ne peuvent se faire de façon arbitraire et désordonnée. Des politiques, des procédures, des règles d'écriture sont nécessaires et les commissaires sont donc appelés régulièrement à approuver des énoncés de politique et à établir des normes de traitement, particulièrement au niveau des règles d'écriture des toponymes. Il arrive aussi que ces politiques et ces normes soient remises en question ou mises à jour.

Au cours de l'année financière 1984-1985, la Commission a adopté, entre autres, trois nouvelles politiques qui méritent d'être signalées:

1) *La Politique de normalisation de la nomenclature des cantons*

Cette politique vise à énoncer les lignes directrices de la Commission dans l'opération de normalisation de la nomenclature des cantons. Les trois lignes directrices de base sont les suivantes:

— seuls des motifs valables et significatifs justifient des modifications;

— la graphie moderne doit être reconnue acceptable et même privilégiée;

— tout changement à un nom de canton doit reposer sur une recherche qui conclut à la certitude et l'unanimité.

2 *Le Guide des noms d'entités naturelles ou artificielles*

Le Guide vise autant l'élément spécifique que l'élément générique du toponyme. Les principaux critères se rapportent à l'unicité, à l'usage et à la langue du nom. Ce Guide a maintenant fait l'objet d'une publication.

3 *La Politique de traitement des toponymes identifiant des entités submergées, en tout ou en partie, suite à la construction d'un ouvrage de retenue (barrage, digue, estacade...)*

Les principales règles sont les suivantes:

— le spécifique ne doit pas être modifié, dans la mesure du possible;

— le générique doit correspondre à la nouvelle entité telle qu'elle apparaît dans le paysage.

La Commission s'est aussi attardée sur diverses autres politiques qui seront éventuellement adoptées.

2.3. Les avis

La Commission émet, à l'intention des clientèles et des usagers, des avis toponymiques qui visent à favoriser l'utilisation des seuls toponymes officiels ainsi que des avis-conseils au Gouvernement sur tout sujet de nature toponymique.

2.3.1. Les avis-contrôles

La Commission émet à l'intention des clientèles et des usagers, des avis toponymiques qui visent à favoriser l'utilisation des seuls toponymes officiels dans les ouvrages d'enseignement, de formation ou de recherche publiés au Québec et approuvés par le ministre de l'Éducation (voir l'Annexe II). Les avis-contrôles, au nombre de 22 cette année, ont porté uniquement sur l'évaluation de manuels scolaires. La Commission tient à souligner l'amélioration considérable du matériel didactique qui lui a été soumis; un seul ouvrage, en effet, sur 22 n'a pu être approuvé. Il faut y voir, sans doute la conséquence de la publication du *Guide à l'intention des éditeurs et rédacteurs de manuels scolaires* par la Commission; mais il faut surtout y voir le fruit de la collaboration des éditeurs et rédacteurs de manuels scolaires.

2.3.2. Les avis-conseils

La Commission émet également des avis-conseils au Gouvernement sur tout sujet de nature toponymique et cela, afin de guider les organismes de l'Administration qui ont aussi le pouvoir de nommer les lieux sous leur juridiction. Les avis-conseils, au nombre de 616 cette année, avaient les objets suivants:

— Changements de noms de municipalités	9
— Changements de statut de municipalités	2
— Noms de nouvelles municipalités	7
— Changements de noms de bureaux de poste	6
— Noms des municipalités visées par le paragraphe f de l'article 113 de la Charte de la langue française	95
— Normalisation des noms des municipalités	401
— Noms des territoires non organisés devant être créés en 1986	86
— Nom d'un Conseil de la santé et des services sociaux	1
— Nom d'une station de recherche	1
— Noms amérindiens de municipalités et de réserves indiennes	8
	616

2.4 La terminologie géographique

La *Charte de la langue française* (L.R.Q., 1977, chapitre C-11), adoptée en 1977 par l'Assemblée nationale du Québec, confie à la Commission de toponymie un mandat explicite relativement à la terminologie géographique. Selon l'article 125, paragraphe c), « la Commission doit établir et normaliser la terminologie géographique, en collaboration avec l'Office ». L'Office de la langue française, dont il est question ici, doit, quant à lui, en vertu de la même Charte, article 113, paragraphe a), « normaliser et diffuser les termes et expressions qu'il approuve ».

La Commission de toponymie et l'Office de la langue française jouent donc des rôles complémentaires en ce qui concerne la terminologie géographique. La Commission propose des définitions de termes reliés à la géographie et à la toponymie. L'Office les approuve et en fait la publication à la *Gazette officielle du Québec*. Toutefois ces deux organismes ont jugé bon, de part et d'autre, de se doter chacun d'un organe conseil: la Commission de terminologie pour l'Office de la langue française et le Comité de terminologie géographique pour la Commission de toponymie.

Le Comité de terminologie géographique de la Commission de toponymie a siégé 14,5 jours en 11 réunions au cours de l'année financière 1984-1985

et a statué sur les 96 dossiers terminologiques transmis à la Commission pour approbation. De ces derniers, 61 ont franchi toutes les étapes d'approbation et ont été publiés à la *Gazette officielle du Québec*: 21 termes comme pré-avis de normalisation et 40 termes comme avis de recommandation; les 35 autres termes ont été éliminés du vocabulaire de terminologie géographique ou retournés pour étude complémentaire.

Depuis le début des travaux terminologiques à la Commission, 185 termes ont franchi toutes les étapes du processus de normalisation jusqu'à la publication des définitions à la *Gazette officielle du Québec*. Pour en favoriser la diffusion, la Commission s'est préparée, au cours de cette année, à la publication d'un *Vocabulaire de terminologie géographique*. Ce dernier a paru au cours du printemps 1985. Cet ouvrage se veut un instrument d'information sur l'état de la situation du dossier terminologique à la Commission de toponymie.

La liste des termes géographiques normalisés et recommandés, regroupés selon la nature de la décision, et leurs coordonnées de publication, y apparaît.

Partie II
Les services de la Commission

Chapitre I
L'organisation et les ressources

Introduction

Le personnel a été réduit d'un poste permanent au cours de cette année financière et la structure de la Commission de toponymie a subi une légère modification par la division du Service de l'inventaire et du traitement en deux autres services: le Service de la toponymie et le Service de l'odonymie.

1.1 L'organisation de la Commission

L'organisation de la Commission mise en place précédemment a continué de s'appliquer au cours de l'année financière 1984-1985.

1.2 Les ressources humaines

Le personnel permanent se chiffrait à 30 personnes au 31 mars 1985 et se trouvait réparti dans les unités administratives suivantes: Bureau du président, Secrétariat et Administration, Direction des services toponymiques, Service de l'animation et de la diffusion, Service du développement des systèmes. De plus, pour l'année financière 1984-1985, il faut ajouter au personnel permanent un total de huit personnes-années occasionnelles.

1.3 Les ressources financières

Le budget de cette année financière était au départ de 1 510 000,00 $ mais a été porté par la suite à 1 496 000,00 $.

Le tableau qui suit donne le sommaire des engagements et des paiements.

1.3.1 L'état du budget pour l'année 1984-1985

Catégories	Budget		Fonds engagés			Solde à engager
	Original $	Modifié $	Engagement $	Demandes de paiement $	Solde à l'engagement $	$
Fonctionnement						
01 Traitements	997 800,00	964 535,88	964 535,88	964 535,88	—	
02 Autres rémunérations	149 100,00	182 364,12	180 775,99	180 257,63	518,36	1 588,13
03 Communications	61 800,00	71 062,72	70 839,61	69 568,59	1 271,02	
04 Services	228 800,00	219 376,00	219 376,00	219 198,08	177,92	
05 Entretien	1 000,00	2 512,00	2 512,00	2 509,27	2,73	
06 Loyers	23 800,00	10 275,00	10 275,00	10 274,61	0,39	446,22
07 Fournitures	23 500,00	34 001,21	33 778,10	33 095,82	682,28	
08 Équipement	2 500,00	2 507,47	2 506,47	2 507,47	—	
11 Autres dépenses	2 700,00	3 365,60	3 365,60	3 363,01	2,59	
Sous-total	**1 491 000,00**	**1 490 000,00**	**1 487 965,65**	**1 485 310,36**	**2 655,29**	**2 034,35**
Capital						
08 Équipement	19 000,00	6 000,00	5 988,65	5 745,58	243,07	11,35
Sous-total	**19 000,00**	**6 000,00**	**5 988,65**	**5 745,58**	**243,07**	**11,35**
Total	**1 510 000,00**	**1 496 000,00***	**1 493 954,30**	**1 491 055,94**	**2 898,36****	**2 045,70****

* 14 000,00 $ transférés à l'OLF pour frais informatiques

** Total des crédits périmés: 2 898,36 $ + 2 045,70 $ = 4 944,06 $

1.1.1 L'organigramme de la Commission de toponymie

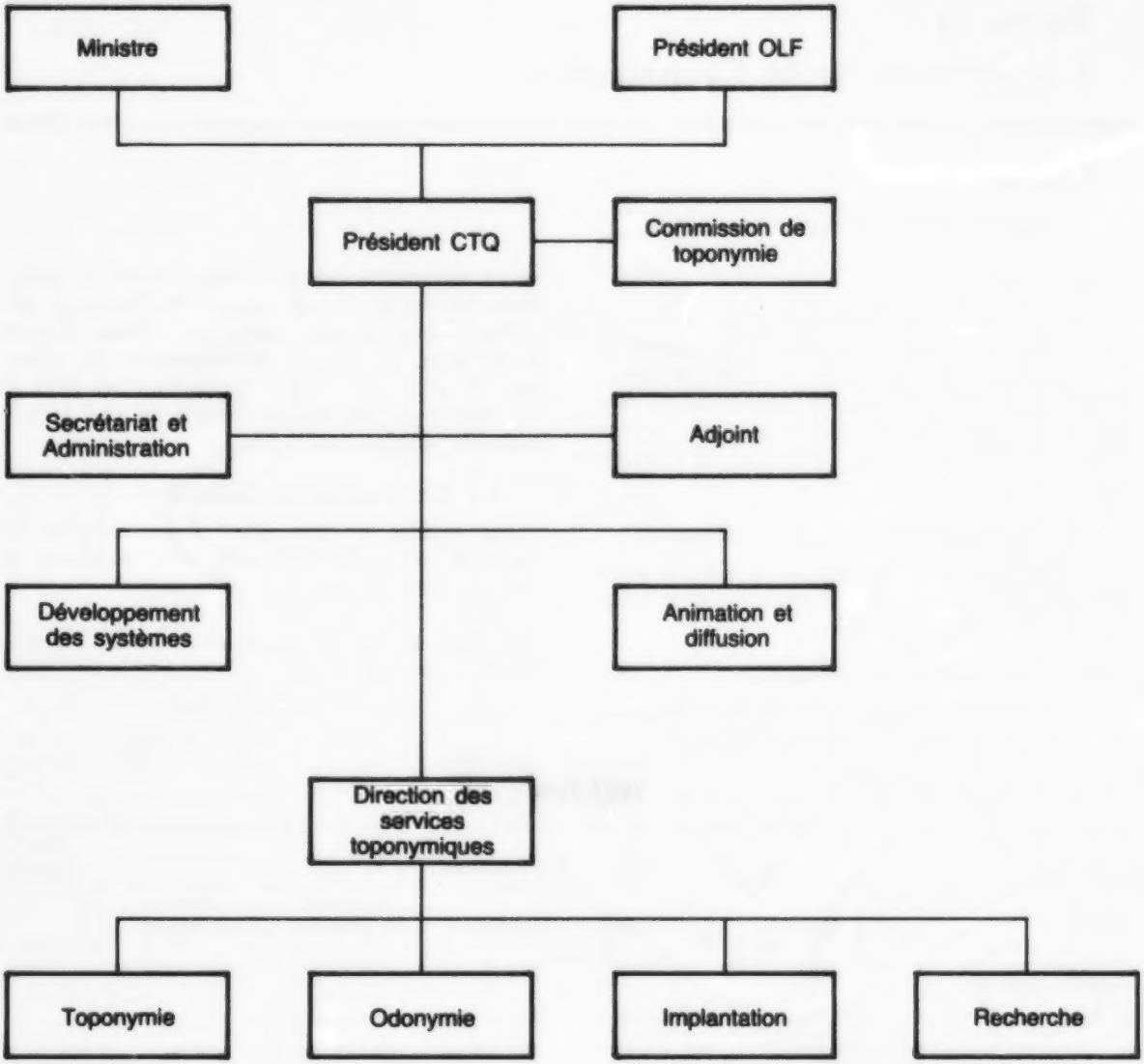

Effectifs par unité administrative et par catégorie d'emploi au 31 mars 1985

	Cadres supérieurs	Professionnels	Techniciens	Employés de bureau	Total
— Bureau du président	2			2	4
— Secrétariat et Administration	1	1	1	2	5
— Services toponymiques	1	7	2	5	15
— Animation et diffusion		3		1	4
— Développement des systèmes		1		1	2
Total	**4**	**12**	**3**	**11**	**30**

1.4 Les archives et la documentation

Au niveau de la gestion documentaire, en plus du travail régulier, un plan de microfilmage des documents essentiels, réparti sur trois ans, a été préparé et mis en oeuvre. Durant cette première année, 7 000 cartes, 36 000 pages de texte et 163 000 fiches ont été microfilmées. Les films originaux sont entreposés dans un coffre à l'épreuve du feu, de la fumée, de l'eau et des gaz. Une copie des films sera déposée aux Archives nationales du Québec. De plus, la Commission a commencé à dresser son calendrier de conservation.

La reclassification des monographies de la bibliothèque s'est poursuivie durant l'année financière 1984-1985. De plus, la bibliothèque a rempli normalement toutes ses fonctions durant cette année.

1.5 Le développement des systèmes

La fonction « développement des systèmes » comprend deux champs d'activités: l'exploitation et l'entretien des systèmes informatiques de la Commission, d'une part, et l'étude et la recherche, d'autre part.

1.5.1 L'exploitation et l'entretien des systèmes informatiques

L'activité prioritaire de la fonction « développement des systèmes » consiste en l'entretien et l'exploitation des systèmes informatiques actuels de la Commission de toponymie, soit le système de traitement de la toponymie officielle, le fichier des toponymes populaires ainsi que le système de gestion documentaire.

1.5.1.1 Le système de traitement de la toponymie officielle (STRATO)

Le système actuel de traitement de la toponymie officielle, communément appelé le fichier des toponymes, consiste en un répertoire toponymique officiel du Québec. Il contient tous les toponymes parus à la *Gazette officielle du Québec* et se chiffrait au 31 mars 1985 à 120 114 toponymes.

Ce système a pour but principal la production annuelle du numéro spécial de la *Gazette officielle*. De plus, de nombreux rapports sont aussi produits, tels les rapports statistiques et les listes sélectives. En 1984-1985, plus de 37 rapports ont été distribués à des usagers internes ou externes à la Commission de toponymie.

De plus, furent saisis 12 668 nouveaux toponymes et 19 226 corrections, dont l'ajout du nom de la municipalité d'appartenance aux 23 421 odonymes officiels déjà au fichier.

1.5.1.2. Le fichier des toponymes populaires (FTP)

Ce fichier a pour but de répondre aux demandes d'information concernant les toponymes populaires en relation avec d'autres informations comme les divisions territoriales du Québec.

Pour la période relative à l'exercice 1984-1985, près de 80 rapports ont été distribués à des usagers de la Commission de toponymie.

1.5.1.3 Le système de gestion documentaire (GESDOC)

Le système de gestion documentaire a pour but de veiller à la sauvegarde et à la mise à jour des fichiers contenant les données descriptives des documents utilisés par les différents services de la Commission.

Plus de 1 200 transactions ont été effectuées pendant l'exercice 1984-1985.

1.5.2 Les études et les recherches

La seconde activité consiste en l'étude et la recherche en vue de l'élaboration de politiques et de procédures administratives ainsi qu'en des études touchant différents domaines, tels le traitement de texte, la microphotographie, l'informatique et la bureautique.

Parmi les activités de l'année, se retrouvent la location ainsi que l'implantation d'un système de traitement de texte à la Commission de toponymie.

Ce service a aussi élaboré une conception administrative visant au transfert du système STRATO dans un autre environnement informatique.

Enfin, le Service du développement des systèmes a aussi procédé à une étude visant à compléter l'information emmagasinée dans le fichier maître du système STRATO à l'aide du fichier des limites municipales du ministère de l'Énergie et des Ressources.

Chapitre II
Les relations avec l'administration publique et parapublique

2.1 L'administration centrale

2.1.1 La toponymie de l'Administration

2.1.1.1 Les protocoles d'entente

Le but et le rôle des protocoles

La Commission propose aux ministères et aux organismes de l'Administration, qui font le plus usage de la nomenclature géographique, de formaliser leur fonctionnement respectif dans tous les domaines reliés à la toponymie, par un protocole d'entente officiel, signé par les autorités compétentes de chaque ministère et de l'organisme. Par ce moyen, la Commission vise à coordonner efficacement les travaux et les décisions de nature toponymique de l'administration publique québécoise de façon à ce que les divers intervenants travaillent en coopération au développement harmonieux de la toponymie québécoise.

La portée des protocoles

Les protocoles d'entente portent d'abord sur la reconnaissance de l'autorité de la Commission en matière de toponymie et, s'il y a lieu, sur la reconnaissance de l'autre autorité en matière de désignation toponymique, puis, sur la coordination des travaux de nature toponymique entre les parties liées par le protocole et enfin, sur la formalisation des relations entre les interlocuteurs. Bref, devant le nombre et la variété des questions de nature toponymique soulevées par certains ministères et organismes de l'Administration, la Commission, par le biais des protocoles d'entente, veut faire préciser l'exercice des compétences respectives, la nature des travaux à entreprendre et les mécanismes administratifs à mettre en place pour la réalisation d'objectifs communs.

La situation actuelle

La Commission, au 31 mars 1985, avait signé des protocoles d'entente avec trois ministères: le ministère de l'Éducation, le ministère des Affaires municipales et le ministère de l'Énergie et des Ressources. De plus, des négociations sont en cours avec les ministères suivants: le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, le ministère de l'Environnement et le ministère des Transports.

2.1.1.2 La réforme cadastrale et la toponymie

La réforme cadastrale annoncée en cours d'année par le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Jean-Guy Rodrique, amènera l'implication de la Commission de toponymie. Compte tenu de l'importance du corpus des entités cadastrales et des nombreuses variantes toponymiques qu'on y retrouve, la Commission a donc entrepris les premières démarches pour assurer sa collaboration à cet important projet. Il faut dire qu'au niveau des entités cadastrales majeures, la Commission a déjà procédé cette année à des recherches approfondies permettant d'assurer la normalisation des noms de cantons (voir à ce sujet le chapitre 6.7.1)

2.1.1.3 Les parcs, réserves fauniques et réserves écologiques

La Commission a prêté son concours au ministère de l'Environnement pour la dénomination de deux réserves écologiques qui seront établies dans les prochains mois, l'une dans la région de Lotbinière et l'autre, dans la vallée du Richelieu. Pour la première, la Commission a accepté la recommandation de la Direction des réserves écologiques de lui attribuer le nom *Lionel-Cinq-Mars*, en l'honneur de ce personnage qui a marqué particulièrement, par son enseignement et sa recherche en botanique, la région de Québec. La seconde sera identifiée, lors de sa création, sous le nom de *Réserve écologique Marcel-Raymond*; M. Raymond, auteur très connu dans le domaine botanique, a aussi exploré les bords du Richelieu pour y étudier la flore locale.

Du côté du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, la Commission a accepté la demande de changement du nom de *Réserve faunique de Chibougamau* en celui de *Réserve faunique Ashuapmushuan*. Ce changement s'imposait par le fait que la ville de Chibougamau est située à une assez grande distance de la limite de la réserve et que la rivière Ashuapmushuan constitue l'entité la plus importante du secteur.

Notre organisme a aussi accepté que le parc de conservation qui sera bientôt créé pour inclure l'île Bonaventure et le rocher Percé soit dénommé *Parc de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé*.

2.1.2 Le dossier de l'implantation

2.1.2.1 Le matériel didactique

En vertu de l'article 128 de la Charte de la langue française, l'emploi des noms choisis ou approuvés par la Commission de toponymie devient obligatoire, dès leur publication à la *Gazette officielle*, dans les ouvrages d'enseignement et de recherche publiés au Québec et approuvés par le ministre de l'Éducation ou le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie. Un protocole établi avec le Bureau d'approbation du matériel didactique a amené la Commission à procéder à l'évaluation de 22 ouvrages dont un seul n'a pas été recommandé pour approbation. La liste des ouvrages évalués paraît à l'annexe II du présent rapport.

Une édition revue et corrigée du *Guide à l'intention des éditeurs et des rédacteurs de manuels scolaires* a été mise à la disposition de la clientèle en juillet 1984.

2.1.2.2 La cartographie

Les cartes produites par les organismes de l'Administration représentent un outil très important de diffusion des noms approuvés par la Commission de toponymie. Au cours de cette année, notre organisme a procédé à la vérification et à la mise à jour de 900 cartes comprenant 36 273 toponymes. La Commission prend encore à sa charge ce type de vérification compte tenu du fait qu'une proportion importante des cartes publiées le sont à des échelles assez grandes pour présenter les noms des voies de communication et que le dossier concernant l'officialisation des odonymes est en pleine phase active. Pour la production de cartes à plus petites échelles, la Commission offre un service de diffusion de copies diazo présentant la toponymie officielle à jour; 1 073 de ces copies ont ainsi été diffusées durant l'année financière.

2.1.2.3 Le Guide des noms d'entités géographiques naturelles et artificielles

Au cours du quatrième trimestre, la Commission de toponymie a publié le *Guide des noms d'entités géographiques naturelles et artificielles*. Cet ouvrage constitue la mise à jour en quelque sorte, pour ces catégories de lieux géographiques, du *Guide toponymique du Québec* paru en 1979.

Le Guide présente un état général de la question quant aux principes toponymiques qui s'appliquent à ces entités géographiques. L'ouvrage s'articule autour du chapitre sur les critères de choix et de celui sur les règles d'écriture. S'y greffent les chapitres complémentaires des définitions, de la procédure de désignation, du classement alphabétique et du choix de cartes géographiques de référence. Les documents annexes contiennent la liste des termes géographiques et de leurs abréviations, acronymes et sigles correspondants, celle de noms de cours d'eau au genre déterminé en l'absence du générique et, enfin, la fiche de renseignements que la Commission recommande à qui désire porter à la connaissance de l'organisme des suggestions pour la dénomination de lieux.

2.1.2.4 Le Guide toponymique des entités administratives

Le Guide toponymique des entités administratives constituera la mise à jour, pour les noms d'entités administratives, du *Guide toponymique municipal* publié en 1979 par la Commission de toponymie.

Les principaux chapitres de l'ouvrage sont consacrés aux critères de choix, aux règles d'écriture et aux particularités de plus d'une vingtaine des plus importants découpages administratifs du Québec. Les chapitres complémentaires sur les définitions des principaux termes employés, les aspects juridiques, le classement alphabétique, les toponymes populaires et les variantes diffusées les accompagnent. Quelques documents annexes présentent des informations sur la toponymie historique, les gentilés, les termes géographiques abrégés, les noms des localités du Nord québécois et sur la liste des entités administratives.

La rédaction des chapitres du Guide est complétée et le lancement de l'ouvrage aura lieu en 1985-1986.

2.1.2.5 Les sessions d'information

Dans le but de rendre sa clientèle la plus autonome possible dans le traitement des noms de lieux, la Commission a mis sur pied un programme de sessions d'information sur les règles d'écriture toponymiques. Au sein de l'Administration publique, la Commission a organisé deux sessions à l'intention des rédacteurs de publications touristiques du ministère du Tourisme, à Québec et à Montréal.

2.1.2.6 Les noms figurant sur des plaques commémoratives

Le Service de la mise en valeur du patrimoine du ministère des Affaires culturelles a mis sur pied, à l'automne de 1984, un vaste programme d'identification des monuments et des sites historiques du Québec, en mettant l'accent, dans une première phase, sur la région de Québec.

Dans cette optique, un comité de lecture a été institué, afin de procéder à l'examen critique des

textes devant figurer sur les plaques commémoratives apposées sur les biens culturels classés. En vertu du paragraphe a) de l'article 126 de la Charte qui stipule que la Commission doit donner son avis au Gouvernement et aux autres organismes de l'Administration sur toute question relative à la toponymie, la Commission a été invitée à déléguer un représentant à titre de membre du comité de lecture ad hoc. L'expertise fournie porte surtout sur le contenu toponymique véhiculé par lesdites plaques.

Au cours de 1984-1985, pas moins de 30 textes ont pu être finalisés.

2.2 Les municipalités

2.2.1 Les circonscriptions électorales municipales

L'action entreprise par la Commission de toponymie auprès des municipalités pour que celles-ci attribuent des noms à leurs circonscriptions électorales municipales s'est poursuivie cette année. Cette démarche s'inscrit dans le désir de promouvoir la dimension historico-culturelle des collectivités locales. Sont visées au premier chef les municipalités comptant 5 500 habitants ou plus, tout particulièrement celles qui sont concernées par la *Loi sur les élections dans certaines municipalités* (L.Q. 1980, c.10).

En 1984-1985, 33 municipalités ont été invitées à attribuer des noms à leurs circonscriptions électorales, portant ainsi le nombre total à quelque 200. Seize d'entre elles ont identifié nommément ce type de divisions en lieu et place de numéros. Au 31 mars 1985, 360 noms avaient été choisis dont 134 avaient franchi toutes les étapes préalables à leur officialisation au cours de 1984-1985.

De plus, pas moins de 142 municipalités ont fait l'objet d'un rappel en 1984-1985, compte tenu qu'elles n'avaient pas donné suite à la demande de la Commission. De ce nombre, 15 avaient ou signalé leur refus de dénommer, ou remis à plus tard l'attribution d'appellations spécifiques ou fourni des dénominations, fin mars 1985.

Pour connaître la liste des municipalités dont le dossier des noms de circonscriptions électorales municipales a été soumis à la Commission au cours de l'année, on se reportera à l'Annexe V.

2.2.2 Les noms de municipalités

En vertu d'un protocole établi avec le ministère des Affaires municipales, la Commission a procédé à l'analyse de 18 dossiers portant sur la fusion de municipalités, sur des changements de nom ou de statut et enfin sur l'érection de nouvelles municipalités. Le détail de ces dossiers paraît à l'Annexe III.

D'autre part, le projet de recherche entrepris en 1983 par la Commission sur la normalisation des noms de municipalités a vu son aboutissement par la présentation au ministère des Affaires municipales d'un avis suggérant de prendre les moyens appropriés pour corriger la graphie de plus de 400 noms de municipalités. La différence de graphie constatée entre les formes publiées dans les lettres patentes ou d'autres documents d'érection et les formes utilisées par l'administration contemporaine fut à l'origine de cet important dossier.

2.2.3 Les noms de voies de communication

L'activité principale de la Commission de toponymie en odonymie a consisté à faire l'analyse de nouveaux dossiers et à répondre aux demandes ponctuelles des municipalités dans ce domaine.

Il faut noter, en premier lieu, que pendant l'année 1984-1985, le nombre total des municipalités, territoires non organisés et réserves indiennes comportant des noms de voies de communication ou susceptibles d'en contenir, est passé de 1 623 à 1616, soit pour des raisons de fusion ou de disparition d'entités et par le fait même, cela a occasionné une diminution du nombre total de dossiers considérés dans ce vaste projet.

En tenant compte de la remarque précédente, un total de 177 dossiers municipaux ont été traités, soit que leurs données aient été analysées pour la première fois (40 cas) ou soit qu'ils aient fait l'objet d'une analyse terminale (92 cas). Les 45 autres cas correspondent aux dossiers analysés mais qui n'ont pas été terminés pour de multiples raisons: retards de pièces justificatives, absences de réponse, documents erronnés et même pour certains cas, fins de non-recevoir, etc. De plus, le cas des 45 dossiers dont il est question ne comprend pas ceux qui nécessitaient une intervention dite mineure ou ponctuelle.

Dans une perspective provinciale, les régions de Québec et de la Montérégie de même que celles de l'Estrie et de Trois-Rivières ont été touchées.

C'est ainsi qu'à la fin de mars 1985, le dossier odonymique se présentait de la façon suivante: 585 dossiers municipaux avaient été complétés (36 %), 607 sont en cours de traitement (38 %) et 424 n'ont pas encore été analysés (26 %). On constate que ce tableau n'est explicite par rapport aux échelles de l'année dernière que dans la mesure où l'on tient compte des différentes fusions. Par ailleurs, signalons que le nombre d'odonymes analysés en cours d'année est passé de 8 409 à 11 315, soit une augmentation de 2 846 odonymes.

On se reportera à l'Annexe VI du présent rapport pour connaître les municipalités dont l'analyse odonymique fut réalisée en 1984-1985.

Quant à l'officialisation d'odonymes sur un corpus toujours extrapolé à quelque 70 000 entités, on peut calculer, à la fin de mars 1985, que 22 983 odonymes ont paru à la *Gazette officielle du Québec*.

2.2.4 Les interventions auprès des municipalités

Comme le stipulent les paragraphes a) et c) de l'article 126 de la *Charte de la langue française*, la Commission peut donner son avis aux autres organismes de l'Administration sur toute question relative à la toponymie et déterminer ou changer le nom de tout lieu dans un territoire organisé après avoir obtenu l'assentiment de l'organisme ayant une compétence concurrente.

À cet égard, la Commission entretient des relations suivies avec le monde municipal soit directement avec les municipalités, en ce qui a trait à l'officialisation des noms de voies de communication et des dénominations des circonscriptions électorales municipales, soit par l'intermédiaire du ministère des Affaires municipales, pour le dossier relatif aux noms des municipalités.

Ainsi, au cours de 1984-1985, 1 690 interventions ont été effectuées au chapitre des noms de voies de communication, 407 concernaient l'identification des circonscriptions électorales municipales et 32 portaient sur la modification des noms de certaines municipalités. Il s'agit aussi bien de communications téléphoniques que d'échanges écrits.

2.3 Les commissions scolaires

Le 20 décembre 1984, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi n° 3 (L.Q. 1984, chapitre 39) qui est devenu la *Loi sur l'enseignement primaire et secondaire public*.

Suite à une intervention de la Commission, l'article 110 touchant la constitution des commissions scolaires se lit maintenant comme suit:

> 110. Le territoire du Québec est réparti en territoires de commissions scolaires francophones et en territoires de commissions scolaires anglophones. Les commissions scolaires anglophones sont instituées pour l'éducation des enfants qui peuvent, selon la loi, recevoir l'enseignement en anglais et, selon que le détermine la commission scolaire, pour l'éducation des adultes qui s'y inscrivent.

Une commission scolaire est instituée sur chaque territoire déterminé par décret du Gouvernement publié à la *Gazette officielle du Québec*.

Après consultation de la commission scolaire et sur avis favorable de la Commission de toponymie instituée par la Charte de la langue française (L.R.Q., chapitre C-11), le Gouvernement détermine, par décret publié à la *Gazette officielle du Québec*, le nom de la commission scolaire.

Chapitre III

Les relations avec le gouvernement fédéral

Introduction

Les relations de nature toponymique que la Commission entretient avec les divers ministères du gouvernement fédéral se font par l'intermédiaire du Comité permanent canadien des noms géographiques. Ce Comité, qui relève du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, est composé d'un représentant nommé par chaque province et administration territoriale du Canada et de sept représentants des ministères fédéraux qui s'occupent de la cartographie, des archives, de la défense, de la traduction et de l'administration du territoire.

3.1 La réunion annuelle du Comité permanent canadien des noms géographiques

Le Comité se réunit une fois l'an, dans l'une ou l'autre des provinces canadiennes ou à Ottawa. La 23e réunion annuelle du Comité s'est tenue à Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, le 14 septembre. À cette occasion, le président de la Commission de toponymie a présenté, entre autres, un résumé des activités de l'organisme couvrant la période du mois de septembre 1983 au mois d'août 1984. Ce résumé a fait état, notamment, de la *Loi modifiant la Charte de la langue française* (L.Q. 1983, c. 56). L'article 123 de cette loi stipule que les membres de la Commission sont nommés pour au plus cinq ans. Ce rapport a indiqué aussi le nombre de noms de lieux officialisés au cours de cette période, des termes géographiques normalisés, des inventaires toponymiques effectués, des publications réalisées par l'organisme ainsi que la liste des désignations commémoratives adoptées par la Commission.

La 24e réunion du Comité permanent canadien des noms géographiques se tiendra à Regina, le 27 septembre 1985.

3.2 Les langues officielles et les noms géographiques canadiens inscrits sur les cartes du gouvernement fédéral

Dans le *Rapport annuel 1982-1983* de la Commission de toponymie, il était spécifié qu'un projet de politique était à l'étude par le Comité permanent canadien des noms géographiques et que la Commission avait émis des réserves à ce Comité sur certaines dispositions de ce projet. Les restrictions formulées par la Commission n'ont pas empêché le Conseil du trésor fédéral de procéder à une décision. En effet, cette politique fut approuvée, le 23 novembre 1983, par le Conseil du trésor du Canada et signée par le sous-secrétaire de la Direction des langues officielles.

Lors de son assemblée de novembre 1984, la Commission a reconnu qu'il y avait matière à intervention par le Québec dans la politique relative au bilinguisme des noms géographiques dans les documents de l'administration fédérale. Elle a confié à son président le soin de suivre l'évolution du dossier, de préparer une stratégie d'intervention et de soumettre un rapport au moment opportun.

Ce mandat sera excuté en concertation avec le Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes.

3.3 La réunion annuelle du Comité consultatif de la recherche toponymique du Comité permanent canadien des noms géographiques

Le Comité consultatif s'est réuni à Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, le 13 septembre. Parmi les questions qui ont été examinées, il convient de signaler principalement le rôle des gouvernements dans la recherche toponymique, les sources de financement et la toponymie autochtone.

3.3.1 Le rôle des gouvernements

On a établi que l'inventaire et le traitement des noms de lieux font partie de la recherche toponymique au moins comme étape préliminaire et indispensable, et, qu'en conséquence, il ne peut être question de retenir une description de la recherche toponymique tellement étroite qu'elle exclut ces domaines.

3.3.2 Les sources de financement

Il a été établi que plusieurs sources de financement existent et devraient être identifiées. Au niveau fédéral, on a mentionné, par exemple, le budget de la section de toponymie du Comité permanent canadien, les subventions du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. En ce qui concerne le Québec, le fonds FCAC, le ministère des Affaires culturelles et,

éventuellement, la Commission qui aura un programme de subventions à partir de 1985-1986.

3.3.3 La toponymie autochtone

Le Comité s'est donné comme tâche de s'intéresser très activement à la toponymie autochtone. Un colloque public pourrait se tenir sur ce sujet au printemps de 1986.

Chapitre IV
Les relations avec le secteur privé

Introduction

Même si les interventions toponymiques en relation avec l'Administration demeurent numériquement plus importante, la Commission ne néglige pas pour autant les requêtes du secteur privé.

4.1 Les zones d'exploitation contrôlée (ZEC)

En collaboration avec les administrateurs des zones d'exploitation contrôlée (ZEC), la Commission a procédé, cette année encore, à l'inventaire et au traitement toponymiques de plusieurs de ces territoires. Ces travaux se sont poursuivis également avec le soutien des représentants des services régionaux du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Comme on le sait, ce ministère diffuse la nomenclature géographique officielle des zecs par le biais de cartes et de l'affichage.

Dans ce contexte, quinze territoires de zecs ont fait l'objet d'une analyse ou d'un complément d'analyse au cours de l'année. On les retrouve dans sept régions du Québec: région du Bas-Saint-Laurent — Gaspésie (zec des Anses, zec York-Baillargeon); région du Saguenay — Lac-Saint-Jean (zec Chauvin, zec Onatchiway*, zec de la Rivière-Sainte-Marguerite); région de Québec (zec Batiscan-Neilson); région de Trois-Rivières (zec Flamand, zec Menokeosawin); région de Montréal (zec Collin); région de l'Outaouais (zec Mitchinamécus, zec Normandie); région de la Côte-Nord (zec d'Iberville, zec de Labrieville, zec Varin, zec de Forestville*). Ces interventions ont permis à la Commission d'officialiser 700 nouveaux toponymes et, ainsi, de faire progresser de façon significative le dossier des zecs.

Par ailleurs, la Commission continuera ses interventions toponymiques auprès des zecs lorsque celles-ci verront leurs limites modifiées ou lorsqu'elles auront besoin de dénommer des entités pour les nouvelles aires ouvertes à l'exploitation.

4.2 Les relations avec les citoyens

Les relations que la Direction des services toponymiques a entretenues avec les citoyens au cours de l'année concernent avant tout les activités suivantes: les consultations toponymiques, la détermination de gentilés et l'officialisation de toponymes consécutivement à des demandes spécifiques d'intervention.

4.2.1 Les consultations toponymiques

Le service des consultations toponymiques représente le canal principal qu'empruntent les citoyens dans leurs relations avec la Commission. 15 % des demandes de renseignements proviennent de citoyens, ce qui fait de cette catégorie de demandeurs la seconde en importance, derrière les utilisateurs du gouvernement du Québec excluant l'Office de la langue française (voir le tableau 1, à la section 4.4.1).

4.2.2 La détermination des gentilés

Le domaine de la dénomination des habitants touche de très près le citoyen québécois, étant donné qu'il s'agit d'un volet important de son identité culturelle. Ainsi, la très grande majorité des consultations relatives aux gentilés émanent de personnes qui désirent connaître l'appellation les caractérisant ou encore les modalités qui président à la fixation d'une dénomination.

À cet égard, au cours de 1984-1985, la création des gentilés *Lanaudois*, *Roussillonnais* et *Gruois* pour indentifier respectivement les résidents de la région de Lanaudière, de la M.R.C. de Roussillon et de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues est redevable à l'implication et aux démarches entreprises par les citoyens soucieux de tirer de l'anonymat leurs concitoyens.

Dans d'autres cas, on a pu assister à l'émergence de gentilés fixés à partir de l'appellation ancienne de la municipalité concernée. À titre d'exemples, *Margueritain* et *Almavillois* désignent les habitants de Saint-Grégoire (anciennement Sainte-Marguerite), désormais considéré comme un secteur de Bécancour, et de Shawinigan-Sud (naguère Almaville), geste qui témoigne du désir des auteurs de monographies concernant les endroits signalés de ressusciter, en l'actualisant, un état antérieur de la culture d'un coin de pays particulier.

4.2.3 Les demandes ponctuelles d'officialisation

Quelques citoyens se sont adressés directement à la Commission, au cours de l'année, dans le dessein de faire officialiser des noms géographiques. L'ouverture de 15 dossiers, suite à des de-

* L'officialisation de 146 toponymes de ces zecs se fera au début de l'année budgétaire 1985-1986

mandes ponctuelles, a ainsi conduit à l'officialisation de 13 nouveaux toponymes.

Par ailleurs, des citoyens se sont aussi adressés directement à la Commission pour lui demander d'intervenir dans l'officialisation de noms de voies de communication. Dans de tels cas, ils ont été référés aux municipalités concernées car, dans ce dossier, la Commission privilégie les relations et échanges avec la municipalité elle-même, sans intermédiaire.

4.3 Le milieu autochtone

La Commission ayant fait de l'inventaire et du traitement de la toponymie autochtone l'un de ses dossiers prioritaires, la dernière année a vu la mise à jour de 3 780 fiches toponymiques.

Les travaux d'étude et de recherche ont surtout porté sur l'analyse des toponymes naskapis, attikameks et abénaquis, déjà inventoriés, car la Commission prépare la publication de dossiers toponymiques spécifiques sur les noms de lieux de chacune de ces trois nations. La toponymie inuit a aussi été considérée de façon privilégiée, ce qui a permis l'officialisation de 397 noms de lieux inuit dont 45 toponymes dans les environs du village nordique d'Inukjuak, suite à la collaboration d'un chercheur de l'Université McGill, le professeur Ludger Müller-Wille.

Le tableau ci-dessous précise l'appartenance linguistique des toponymes autochtones officialisés par la Commission en 1984-1985:

1 toponyme algonquin
27 toponymes abénaquis
362 toponymes attikameks
5 toponymes cris
309 toponymes montagnais
192 toponymes naskapis
397 toponymes inuit

Total 1 293 toponymes autochtones officialisés

À ce nombre, il faut ajouter le cas des 194 toponymes montagnais sur lesquels la Commission se prononcera dès que les résolutions des conseils de bandes concernés soit ceux de La Romaine, de Saint-Augustin et de Betsiamites lui seront acheminées.

4.4 Les consultations toponymiques

La Commission de toponymie offre à sa clientèle un service de consultations toponymiques, par

4.4.1 Tableau 1
Répartition selon le thème abordé

	Nombre	1984-1985	1983-1984	1982-1983	1981-1982	1980-1981
Graphie et localisation d'un toponyme	278	16,16	31,16	24,22	31,41	15,60
Règles d'écriture et critères de choix	249	14,48	10,62	5,80	6,37	19,2
Nom officiel correspondant à une entité	203	11,80	2,17	9,15	6,22	11,0
Gentilés	162	9,42	8,94	7,47	5,33	2,9
Toponymie générale	126	7,33	6,04	13,27	9,78	9,0
Origine et signification d'un toponyme	120	6,98	5,80	3,35	5,78	7,6
Graphie des noms de voies de communication	85	4,94	5,07	8,51	8,15	
Fichier des toponymes populaires	83	4,83	9,18	3,61		
Renseignements généraux	78	4,53	2,17	5,03	4,30	
Publications	69	4,01	4,11	5,93	3,41	
Régionymie	68	3,95	4,11	6,57	5,63	11,7
Terminologie géographique	43	2,50	0,97			
Procédure quant à l'officialisation d'un toponyme	40	2,33	2,17	1,16	1,63	3,2
Localités nordiques	39	2,27	2,90	1,55	4,15	3,8
Cartes	36	2,09	0,72			
Compétence toponymique	29	1,69	0,24			
Géographie générale	7	0,41	0,72	0,39	1,33	3,4
Raisons sociales	3	0,17	0,48	1,03	2,67	12,6
Définitions et abréviations de génériques	2	0,12	2,42	2,96	3,85	

voie téléphonique surtout. Au cours de cette année, elle a reçu plus de 1 700 demandes de renseignements.

Près de la moitié des consultations (47,4 %) se rapportent aux aspects les plus techniques de la toponymie et correspondent aux besoins de base; il s'agit des demandes relatives à la graphie et à la localisation de toponymes, y inclus la graphie de noms de voies de communication, aux règles d'écriture et aux critères de choix en vigueur et à la détermination du nom officiel correspondant à un lieu.

La Commission répond également aux besoins variés de la clientèle qu'elle s'est constituée au fil des ans concernant les gentilés, l'origine et la signification des toponymes, les publications, la terminologie géographique, les compétences toponymiques, etc. Les tableaux ci-après présentent les pourcentages des consultations reçues pour chaque catégorie de demande.

Un tel service de consultation contribue à l'application de l'article 128 de la *Charte de la langue française* selon lequel les toponymes officiels sont obligatoires dans certaines circonstances bien identifiées. Il concourt également à l'accomplissement de deux des devoirs de la Commission: la diffusion de la nomenclature géographique officielle du Québec et les avis de la Commission au Gouvernement prévus aux paragraphes e) et f) de l'article 125 de la Charte, respectivement.

4.4.2 Tableau 2
Répartition selon les catégories de demandeurs

	Nombre	1984-1985	1983-1984	1982-1983	1981-1982	1980-1981
Gouvernement du Québec (excluant l'Office de la langue française)	650	37,79	42,75	37,63	34,23	19,4
Citoyens	258	15,00	15,94	13,02	15,30	8,8
Organismes privés	243	14,13	8,21	11,08	15,01	10,0
Municipalités	151	8,78	3,86	6,44	5,50	4,7
Gouvernement du Canada	147	8,55	12,32	13,40	6,84	7,3
Office de la langue française	118	6,86	10,39	12,24	20,0	46,8
Secteur paragouvernemental	77	4,48	3,86	6,19	3,12	3,0
Organismes scolaires	76	4,42	2,66			

4.4.3 Tableau 3
Répartition selon les régions administratives

	Nombre	1984-1985	1983-1984	1982-1983	1981-1982	1980-1981
01 Bas-Saint-Laurent—Gaspésie	19	1,10	1,07	1,40	1,66	3,00
02 Saguenay—Lac-Saint-Jean	37	2,15	1,50	0,93	2,33	1,50
03 Québec	1 041	60,52	59,52	54,83	53,09	60,00
04 Trois-Rivières	21	1,22	0,94	2,13	3,01	2,60
05 Estrie	21	1,22	0,94	0,87	2,26	2,00
06 Montréal	425	24,71	22,00	23,92	25,22	23,10
07 Outaouais	37	2,15	1,32	2,80	2,56	1,00
08 Abitibi-Témiscamingue	21	1,22	1,13	1,53	2,11	1,40
09 Côte-Nord	23	1,34	1,25	0,53	0,75	0,50
10 Nouveau-Québec	5	0,29	0,06	0,33	0,53	0,30
Extérieur du Québec	70	4,07	10,27	10,73	6,48	4,60

4.5 Les sessions d'information

Parallèlement aux sessions organisées dans les secteurs publics et parapublics, la Commission a participé à plusieurs sessions dans le secteur privé. Cette année, les régions de la Côte-Nord, de la Gaspésie, de Montréal et de Québec ont été visitées. Les étudiants des niveaux secondaire et collégial en histoire et en géographie, universitaire, en géographie et en traduction, la Société des professeurs de géographie du Québec, les cercles de presse de Rimouski et de Sept-Îles et la Société des traducteurs du Québec ont été rencontrés et mis au fait des détails entourant la gestion des noms de lieux.

Chapitre V
Le rayonnement de la Commission de toponymie

Introduction

La participation de la Commission à diverses activités toponymiques, tant sur le plan national qu'international, témoigne de sa préoccupation pour toutes questions relatives aux noms de lieux.

5.1 Les Nations Unies et la normalisation des noms géographiques

La normalisation des noms géographiques est une tâche dont l'importance et la nécessité se font de plus en plus sentir tant au niveau national qu'international. Les travaux de la Commission concernant la normalisation des noms géographiques à des fins officielles se poursuivent conformément aux résolutions adoptées par les quatre Conférences des Nations Unies qui ont eu lieu respectivement à Genève 1967, London (Londres) 1972, Ath'inai (Athènes) 1977, et Genève 1982. Le Québec a été présent à toutes ces conférences. La Cinquième Conférence des Nations Unies se tiendra à Montréal en 1987, et ceci grâce aux démarches effectuées depuis quatre ans par le président de la Commission.

Le président de la Commission a participé, à titre de membre de la délégation canadienne, à la onzième session du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques qui s'est tenue à Genève, du 15 au 24 octobre 1984.

5.2 Les congrès et les colloques

Du 11 au 15 juillet 1984, s'est tenu, à Québec, le Premier congrès international sur la toponymie française de l'Amérique du Nord. Environ 200 personnes ont assisté à cet événement d'envergure internationale.

La Commission de toponymie du Québec ainsi que la Fédération des sociétés d'histoire du Québec ont voulu souligner le 450e anniversaire de l'attribution des premiers noms de lieux en français en Amérique du Nord; ce fut le thème du congrès, d'ailleurs.

De plus, le président s'est rendu à Leipzig, République Démocratique Allemande, à l'occasion du XVe Congrès international de sciences onomastiques, en août 1984. Il est allé y présenter la candidature conjointe de l'Université Laval et de la Commission pour accueillir à Québec, en août 1987, le XVIe Congrès international des sciences onomastiques. Ce qui a été accepté depuis par le Comité international. Il a aussi participé à la troisième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique qui a eu lieu à New York, en février 1985.

L'adjoint au président a prononcé une communication lors de la dix-huitième réunion annuelle de la Société canadienne pour l'étude des noms qui s'est tenue à Guelph, en Ontario.

Deux membres du personnel de la Commission ont participé au symposium « Dynamics of cultural development: indigenous places names in the North » qui s'est tenu à l'Université McGill, à Montréal.

5.3 Les invités de marque à la Commission de toponymie

En plus des personnalités qui ont participé au Congrès international sur la toponymie française de l'Amérique du Nord, il convient de signaler que M. W.F.H. Nicolaisen, professeur au *University Center* de la *State University of New York*, à Binghampton, est venu rencontrer le président et les membres du personnel de la Commission de toponymie, le 17 décembre.

Le lendemain, M. Nicolaisen, qui est aussi membre de l'Exécutif du Comité international des sciences onomastiques, a prononcé une conférence intitulée « On making an historical Dictionary of Place Names » à l'intention des toponymistes de Québec.

Les activités de la Commission de toponymie, en 1984-1985, sont indiquées dans le tableau qui suit.

5.4 Les activités de la Commission de toponymie en 1984-1985 sur le plan national et international

Domaine	Organisme	Type de relation	Activité
Coordination des activités des autorités toponymiques provinciales et fédérales	Comité permanent canadien des noms géographiques	Participation de la Commission en tant que membre	14 septembre 1984 Charlottetown Île-du-Prince-Édouard
Coordination des activités des autorités toponymiques provinciales et fédérales	Comité consultatif de la recherche toponymique du Comité permanent canadien des noms géographiques (CPCNG)	Participation de la Commission en tant que membre	13 septembre 1984 Charlottetown Île-du-Prince-Édouard
Normalisation	Onzième session du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques	Réunion	15-23 octobre 1984 Genève Suisse
Normalisation	Troisième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique	Réunion	19 février au 1er mars 1985 New York, U.S.A.
Recherche	Premier congrès international sur la toponymie française de l'Amérique du Nord	Congrès	11-15 juillet 1984 Québec
Recherche	XVe Congrès international des sciences onomastiques	Congrès triennal	12 au 18 août 1984 Leipzig République Démocratique Allemande
Recherche	Dynamics of cultural development: indigenous place names in the North	Symposium	21 et 22 mars 1985 Montréal Québec
Recherche	Société canadienne pour l'étude des noms	Congrès annuel	11 et 12 juin 1984 Guelph Ontario
Normalisation	Réunion d'un comité ad hoc sur la toponymie de la frontière Canada-U.S.A.	Participation de la Commission en tant que membre du Comité permanent canadien des noms géographiques	19 et 20 novembre 1984 Barrie Ontario

Chapitre VI
La recherche

Introduction

Plusieurs projets de recherche ont retenu l'attention du personnel de la Commission ou ont été réalisés par des contractuels à qui des mandats principalement à caractère géographique, historique et linguistique ont été confiés. On trouvera ci-dessous les principaux thèmes qui ont été abordés.

6.1 L'élaboration du programme d'enquêtes toponymiques

Le tableau I à l'Annexe VII montre que 42 jours-personnes ont été consacrés en 1984-1985 par le personnel permanent et contractuel de la Commission aux inventaires toponymiques. Le territoire ainsi couvert englobe 57 feuillets topographiques à l'échelle 1:50 000 qui ont été l'objet d'une mise à jour complète ou partielle. À cela s'ajoute l'inventaire complet des cours d'eau de 32 municipalités régionales de comté (M.R.C.) compilés sur les documents cartographiques de la Direction d'hydraulique agricole, du machinisme et des constructions rurales du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Deux grands principes ont servi de base à l'élaboration du programme d'enquêtes.

Premièrement, répondre aux demandes des clients qui nous ont fait connaître leur programme de cartographie ou leur besoin de mise à jour toponymique de certains territoires. Cette année, la Commission a privilégié les demandes des bureaux régionaux du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche pour une mise à jour de la nomenclature géographique de la région de Pointe-Taillon et du parc du Saguenay. De plus, en collaboration avec les services régionaux de l'aménagement de la faune du même ministère, la Commission a continué à répondre aux requêtes des administrateurs de zones d'exploitation contrôlée (zec). Enfin, dans le cadre d'études géologiques réalisées par la Direction de la recherche géologique du ministère de l'Énergie et des Ressources, la Commission a procédé à plusieurs interventions toponymiques sur l'île d'Anticosti.

Le second critère qui a présidé à l'établissement du programme d'enquêtes faisait appel au suivi de la politique Toponymie et francisation établie par la Commission en mai 1983, qui stipule que « Pour certaines régions du Québec, notamment l'Estrie, la Basse-Côte-Nord, l'Outaouais, l'Ouest-de-Montréal et d'autres territoires qui seront identifiés, un programme de révision toponymique sera entrepris par la Commission, sans attendre les requêtes des producteurs de cartes, afin de couvrir, dans les délais raisonnables, l'ensemble du territoire québécois ».

À ce titre, trois zones linguistiques ont fait l'objet d'enquête toponymique. Il s'agit des régions de Coaticook, Matane-Amqui et Sainte-Agathe-des-Monts. Ceci porte à neuf le nombre de zones linguistiques, comptant un seuil minimal de 10 % de leur population qui s'est déclarée de langue maternelle anglaise, qui ont été inventoriées.

6.2 Les itinéraires toponymiques

L'année 1984-1985 a été marquée par la publication de deux itinéraires toponymiques qui s'inscrivent dans le cadre des travaux menés depuis cinq ans en ce domaine. Le premier, qui a pour titre *Itinéraire toponymique de l'Abitibi-Témiscamingue*, compte plus de 310 rubriques toponymiques, alors que le second, l'*Itinéraire toponymique du Saint-Laurent: ses rives et ses îles*, comprend au-delà de 2 630 rubriques. Au mois de mai 1985, paraîtra l'*Itinéraire toponymique de la Vallée-du-Richelieu* comportant quatre parcours au fil desquels sont traités quelque 175 noms de lieux.

Parallèlement à ces publications, la Direction des services toponymiques a poursuivi des recherches d'ordre historique devant mener à la réalisation d'autres projets du type « itinéraires toponymiques ». Plus particulièrement les régions de l'Outaouais, de l'Estrie, de la Mauricie, des Bois-Francs, de la Beauce ainsi que des Laurentides et de Lanaudière ont été l'objet de recherches. Cette nouvelle étape de la recherche aura permis d'ajouter environ 950 toponymes aux 4 000 noms déjà traités.

6.3 La régionymie

L'officialisation de noms d'entités administratives régionales a connu ses premiers développements cette année. Jusqu'à maintenant, la Commission n'avait guère fourni que des avis sur les noms entrant dans cette catégorie, mis à part ceux de certaines divisions majeures du territoire comme les parcs, les réserves et les divisions de recensement qui avaient déjà été officialisés. Au cours de 1984-1985, la Commission a rendu officiels les noms de 95 municipalités régionales de comté et procédé aux recherches pour permettre l'approbation prochaine de 18 noms de régions.

6.4 Les entités transfrontalières

Après avoir constitué, en 1983-1984, un dossier technique sur l'état de la toponymie transfrontalière en regard de chacun des états ou provinces limitrophes, la Commission a réuni le 28 novembre 1984, plusieurs services ou directions de ministères pour discuter des implications de ces dossiers dans les organismes concernés. Cette réunion a permis de recueillir les informations pertinentes pour appuyer la position de la Commission lors d'une rencontre canado-américaine tenue sur cette question et organisée par le Comité permanent canadien des noms géographiques, à Barrie, en Ontario, les 29 et 30 novembre 1984.

6.5 Les désignations commémoratives

La Commission de toponymie a poursuivi son programme de désignations commémoratives en officialisant, au cours de 1984-1985, dix nouvelles dénominations qui évoquent le souvenir de diverses personnalités québécoises ou encore soulignent la venue de Jacques Cartier au Québec il y a 450 ans.

En outre, dans le cadre des célébrations qui ont entouré cet anniversaire, la Commission a rendu publiques deux décisions prises en février 1984, soit les nouveaux toponymes Côte de la Découverte et Côte de la Grande Traversée. Ceux-ci rappellent les explorations historiques du navigateur malouin (1534 et 1541). On trouvera à l'Annexe VIII, la liste complète des désignations commémoratives pour la présente année.

Ainsi, des disciplines aussi diverses que l' exploration, la littérature, l'histoire, la musique, la peinture sont désormais représentées d'une manière spéciale dans la toponymie québécoise grâce au nom de leurs célèbres représentants attribués à des entités topographiques ou hydrographiques innommées.

6.6 Les gentilés

Sensibilisés à l'importance de s'identifier nommément et correctement en tant que citoyens d'une municipalité, de nombreux citoyens de toutes les parties du Québec ont effectué les démarches nécessaires à l'adoption d'un gentilé au cours de 1984-1985. En outre, le dépouillement de nombreuses sources écrites ainsi que la cueillette systématique de multiples attestations orales se sont effectués à un rythme constant.

Au cours de l'année écoulée, pas moins de 71 nouvelles formes ont été répertoriées, portant à 703 le nombre total de gentilés québécois existants à ce jour.

Le mouvement entrepris par certaines municipalités, il y a quelques années, à savoir de consacrer officiellement la dénomination de leurs administrés en adoptant une résolution à cet effet, s'est poursuivi et même accentué en 1984-1985. En effet, 23 municipalités ont posé ce geste non équivoque. Il s'agit de Blue Sea, Charny, Dubuisson, Entrelacs, Frontenac, La Minerve, McMasterville, Messine, Piopolis, Pointe-Lebel, Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues, Saint-Blaise, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, Saint-Étienne-de-Beauharnois, Saint-Faustin, Saint-Jean-de-Boischatel, Saint-Patrice-de-Beaurivage, Saint-Paul (Joliette), Saint-Sébastien (Iberville), Sillery, Trois-Pistoles, Val-David, Val-Morin.

En outre, 14 nouveaux gentilés anglais ont été recueillis, portant à 86 le corpus constitué jusqu'à maintenant.

Enfin, 162 consultations sur le sujet ont été acheminées à la Commission tant par la voie téléphonique qu'épistolaire.

6.7 La toponymie historique

6.7.1 Les noms de cantons

Dans le cadre de la normalisation des dénominations de divisions de type cadastral, la Commission de toponymie a abordé l'étude par le volet de la nomenclature des cantons. À cet égard, les 1 559 dénominations des cantons du Québec ont été soumises à un examen critique et 47 de ces noms ont fait l'objet d'une recherche historique approfondie qui a permis une rectification orthographique jugée indispensable pour ces entités, à la lumière des documents historiques consultés.

6.7.2 Les noms de seigneuries

En regard du dossier de la toponymie seigneuriale, la Commission a accordé un contrat de recherche au professeur Serge Courville, de l'Université Laval, portant sur l'histoire de la cartographie seigneuriale. Dans cette optique, les informations toponymiques figurant sur neuf cartes ont été confrontées, afin de résoudre les problèmes liés à la délimitation géographique de ces entités et aux transformations de la nomenclature au gré de l'évolution de la langue et de l'usage.

De plus, le Service de la recherche a mis au point un dossier retraçant l'histoire des concessions de seigneuries, de fiefs et d'arrière-fiefs; une typologie des genres de désignations que l'on y retrouve viendra compléter la recherche.

Ces différents documents serviront de constituants à un dossier toponymique sur les seigneuries qui devrait paraître au cours de 1986.

6.7.3 La toponymie des registres paroissiaux

Afin de mieux connaître la nomenclature géographique du Québec sous le Régime français, la Commission a confié le soin au département de démographie de l'Université de Montréal de colliger l'information de nature toponymique figurant dans les registres paroissiaux du Québec entre 1621 et 1749, laquelle devrait concerner environs 750 toponymes. Ce projet permettra à la Commission de toponymie de disposer d'une connaissance plus approfondie de la toponymie québécoise de cette période tant en ce qui a trait à l'évolution graphique des toponymes qu'à leur morphologie syntaxique.

Chapitre VII
L'animation et la diffusion

Introduction

À la Commission de toponymie, la fonction animation et diffusion comprend deux champs d'activités: l'information et les relations publiques, d'une part, et les publications, d'autre part.

Cette année, une des principales activités du service a été la tenue du Premier congrès international sur la toponymie française de l'Amérique du Nord.

7.1 Le Premier congrès international sur la toponymie française de l'Amérique du Nord

Du 11 au 15 juillet 1984, s'est déroulé, au Québec Hilton, le Premier congrès international sur la toponymie française de l'Amérique du Nord. Plus de 200 personnes se sont rendues à Québec pour assister à cet événement d'envergure internationale.

La Commission de toponymie du Québec ainsi que la Fédération des sociétés d'histoire du Québec ont voulu souligner le 450e anniversaire de l'attribution des premiers noms de lieux en français en Amérique du Nord.

Les objectifs du congrès étaient de regrouper les personnes, les institutions et les organismes impliqués dans des activités de toponymie, de susciter des études, des inventaires, des guides et autres instruments de recherche sur la toponymie française de l'Amérique du Nord et, enfin, de favoriser des échanges sur la toponymie en général et sur les méthodes de travail ou de recherche.

Au cours des trois matinées d'assemblée plénière, plus de 60 conférenciers ont présenté un exposé selon les thèmes des journées du congrès: institutions impliquées dans le domaine de la toponymie, la toponymie des « régions » de l'Amérique du Nord et aussi la toponymie et les autres disciplines. En après-midi, les congressistes ont pu assister à divers ateliers et y échanger leur point de vue ou le résultat de leur travail ou recherche.

Divers organismes et ministères y ont installé un stand d'information: le ministère de l'Énergie et des Ressources, l'Office de la langue française, le Conseil de la langue française, la Commission de toponymie, le Directeur général des élections, la Fédération des sociétés d'histoire du Québec, la Communauté urbaine de Québec, la Bibliothèque nationale du Québec, le Comité permanent canadien des noms géographiques (CPCNG).

Enfin, le congrès s'est terminé par une assemblée où l'on a décidé de créer un comité provisoire chargé d'étudier la possibilité de former une association internationale ou un institut sur la toponymie française de l'Amérique du Nord.

7.2 L'information et les relations publiques

Au cours de l'année, la Commission a participé à huit expositions, notamment au Salon Vacances Québec 1984 et au Salon international du livre de Québec ainsi qu'aux congrès annuels de la Société des professeurs de géographie du Québec, de la Société des professeurs d'histoire du Québec, du Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec, de l'Union des municipalités régionales de comté. Lors de ces colloques, des personnes-ressources ont animé un atelier pour mieux faire connaître le mandat et les publications de l'organisme ainsi que pour identifier les besoins des clientèles.

Pour faire connaître les nouveaux ouvrages de l'organisme, la Commission a organisé quelques lancements comme celui de l'*Itinéraire toponymique du Saint-Laurent, ses rives et ses îles*, qui eut lieu à Gaspé, le 19 juin 1984, en présence des capitaines des grands voiliers, en route vers Québec. Un exemplaire de l'ouvrage fut remis à chacun de ces capitaines.

La Commission de toponymie a cru bon de tenir des séances d'information auprès de clientèles précises qui désiraient des renseignements en matière de toponymie. Par exemple, on a tenu des séances d'information pour les agents d'information de l'Office du tourisme, pour les traducteurs et les terminologues de la Société des traducteurs du Québec, et pour les représentants des médias de la Côte-Nord.

7.3 Les publications

En 1984-1985, la Commission a réalisé neuf publications réparties dans les collections suivantes: publications officielles et guides (6), études et recherches toponymiques (2) et dossiers toponymiques (1). De plus, la Commission a publié six numéros de son bulletin d'information sur les noms de lieux « Le toponyme » avec son supplément « Origine de... ».

Divers documents d'information, tels brochures, dépliants et programmes ont été produits pour la tenue du congrès.

Par ces publications, la Commission diffuse la nomenclature officielle du Québec et informe les organismes impliqués dans des activités de toponymie ainsi que la population en général, sur la toponymie du Québec.

La Commission diffuse aussi plusieurs documents d'information par la poste et lors de congrès, d'expositions et de séances d'information. Ces documents permettent aux clientèles de mieux connaître les activités, les services et les publications de l'organisme.

7.4 La liste des publications

Collection A: Publications officielles et guides

— Guide à l'usage des cartographes

— Guide des noms d'entités géographiques naturelles et artificielles

— Les noms de lieux au Québec: énoncés de politique linguistique

— Rapport annuel 1983-1984

— Cinquième supplément au Répertoire toponymique du Québec, *Gazette officielle du Québec* 1984, nº 52A (le 29 décembre 1984)

Collection B: Études et recherches toponymiques

— Itinéraire toponymique de l'Abitibi-Témiscamingue

— Itinéraire toponymique du Saint-Laurent, ses rives et ses îles

Collection C: Dossiers toponymiques

— Bibliographie sur la toponymie au Québec

— Rapport d'étape concernant l'atelier sur l'écriture des noms de lieux amérindiens

Collection D: Documents d'information

— Six numéros du bulletin d'information sur les noms de lieux « Le toponyme » et « Origine de... » (vol. 2)

— Dépliant sur les publications de la Commission de toponymie

— Programme du Premier congrès international sur la toponymie française de l'Amérique du Nord

7.5 Le bilan de diffusion des publications

Régions	Publications officielles	Études et recherches toponymiques	Dossiers toponymiques	Documents d'information	Total
Bas-Saint-Laurent—Gaspésie (01)		1	58		59
Saguenay—Lac-Saint-Jean (02)	8	8	25		41
Québec (03)	179	60	758		997
Trois-Rivières (04)	1	1	24		26
Estrie (05)	69	15	632		716
Montréal (06)	88	35	229		352
Outaouais (07)	2		14		16
Abitibi-Témiscamingue (08)	20	36	104		160
Côte-Nord (09)	15	5	222		242
Nouveau-Québec (10)	1	3	1		5
Extérieur du Québec	70	30	347	25 000	25 447
Grand total	**453**	**194**	**2 414**	**25 000**	**28 061**

Clientèles	Publications officielles	Études et recherches toponymiques	Dossiers toponymiques	Documents d'information	Total
Milieu amérindien			1		1
Milieu éducatif	169	13	758		940
Milieu municipal	7	3	21		31
Médias/Public en général	32	13	133		178
Entreprises/Organismes	28	33	44		105
Secteur gouvernemental	104	69	373		546
Public interne	29	21	54		104
Individus	84	42	1 030	25 000	26 156
Total	**453**	**194**	**2 414**	**25 000**	**28 061**

Conclusion

Les données et les renseignements contenus dans ce rapport annuel indiquent clairement que la Commission de toponymie, au cours de la dernière année financière écoulée, a poursuivi vigoureusement l'exécution de son mandat qui consiste essentiellement à établir les normes et les règles d'écriture à respecter dans la dénomination des lieux, à procéder à l'inventaire et à la conservation des noms de lieux, à officialiser ces toponymes, à en faire la diffusion, à contribuer à l'établissement et à la normalisation de la terminologie géographique et à donner son avis sur toute question à caractère toponymique.

Sur le plan des normes toponymiques, la Commission a notamment arrêté deux politiques et un guide: la *Politique de normalisation de la nomenclature des cantons*, la *Politique de traitement des toponymes identifiant des entités submergées* et le *Guide des noms d'entités naturelles ou artificielles*. La Commission a aussi poursuivi son mandat de diffusion par la publication de nombreuses publications.

Relativement à l'officialisation des toponymes qui constitue le noyau de l'action de la Commission, plus de 7 500 noms de lieux se sont ajoutés à la nomenclature géographique officielle. De ce nombre, plus de 3 000 portaient sur des entités hydrographiques (lacs, rivières, etc.) et plus de 3 500 sur des voies de communication.

Ce tour d'horizon permet de conclure que la dernière année fut active et productive couvrant ainsi tous les aspects du mandat de la Commission.

Annexe I

Les juridictions toponymiques déléguées[1] et[2] extérieures à la Commission de toponymie

Type d'entités	Loi	Référence	Pouvoir de désignation	Art.	Mode de publication	Art.
1—Circonscriptions électorales	sur la représentation électorale	L.Q. 1979, C. 57	Commission de la représentation électorale du Québec	5	GOQ	32
2—Régions relatives aux Conseils de la santé et des services sociaux	sur les services de santé et les services sociaux	L.R.Q. 1977, c. S-5	Gouvernement	14 15 43 49 51 52	GOQ	
3—Villes	sur les cités et villes	L.R.Q. 1977, c. C-19	Gouvernement	3 15	Ministre des Affaires municipales à la GOQ	3 15
4—Municipalités scolaires	sur l'instruction publique	L.R.Q. 1977, c. I-14	Gouvernement	36 40 73 423	GOQ	
5—Municipalités	sur l'organisation municipale de certains territoires	L.R.Q. 1977, c. 0-8	Gouvernement	2	GOQ	
6—Municipalités	favorisant le regroupement des municipalités	L.R.Q. 1977, c. R-19	Gouvernement	14 et 5	Ministre des Affaires municipales à la GOQ	16
7—Villages miniers	sur les villages miniers	L.R.Q. 1977, c. V-6	Gouvernement	1 et 2	Ministre des Affaires municipales à la GOQ	2
8—Villages nordiques	sur les villages nordiques de l'administration régionale Katimavik	L.R.Q. 1977, c. V.6.1	Gouvernement	13 14.1 16 17	Ministre des Affaires municipales à la GOQ	14.2
9—Villes minières	sur les villes minières	L.R.Q. 1977, c. V-7	Gouvernement	1 et 3	Ministre des Affaires municipales à la GOQ	4
10—Municipalités régionales de comté	sur l'aménagement et l'urbanisme	L.R.Q. 1979, c. 51	Gouvernement	166 168	Ministre des Affaires municipales à la GOQ	175
11—Municipalités locales[3] et municipalités de comté[4]	Code municipal		Gouvernement	35 47 48	Ministre des Affaires municipales à la GOQ	48

1 De nombreux textes de lois prévoient expressément l'attribution de noms de lieux; par exemple, la Loi sur la division territoriale (L.R.Q., c. D-11). Il n'en est pas tenu compte dans la présente liste, puisqu'il ne s'agit pas là de délégation.

2 Lorsque le Gouvernement ou un ministre se voit accorder par l'Assemblée nationale le pouvoir de constituer par lettres patentes un organisme, une corporation ou une association, il est très fréquent que le nom donné à cet organisme dans les lettres patentes fasse référence à un nom de lieu. Il n'en est pas tenu compte non plus dans la présente liste, puisqu'il ne s'agit pas là de désignation d'un lieu. Cette question fera l'objet de consultations ultérieures avec ces diverses instances par la Commission de toponymie, de toute façon.

3 Peuvent aussi être désignées par une loi de l'Assemblée nationale.

4 Sont aussi mentionnées dans la Loi de la division territoriale (L.R.Q., 1977, c. D-11).

Annexe II

La liste des avis-contrôles émis par la Commission de toponymie

Ministère de l'Éducation

Matériel didactique (avis favorables)

Marleau, C. et Comtois, M., *L'espace canadien*. L'Ontario, Outremont, Lidec inc., 1984.

Létourneau, L., Ménard, D. et Soumeillant, M.-N., *La Terre et toi*, Montréal, Librairie Beauchemin limitée, 1984.

Defaudon, B., *Histoire générale 210*, Montréal, Guérin, Éditeur limitée, 1984.

Gosselin, A., Geo-Glob-1, *Introduction à la carte du monde*, Québec, Le Griffon d'argile inc., 1983.

Cardin, J.F., et collaborateurs, *Le Québec : héritage et projets*, Montréal, Les Éditions HRW ltée, 1984.

Dion-McKinnon, D. et Lalongé, P., *Notre histoire*, Montréal, Éditions du renouveau pédagogique inc., 1984.

Cachat, G., *Je fais mon atlas historique*, Montréal, Lidec inc., 1983.

Brousseau, M. et Desharnais, G., *Une planète à découvrir : la terre*, Montréal, Éditions du renouveau pédagogique inc., 1984.

Graf, Erik, *Mes outils d'exploration*, Montréal, Éditions du renouveau pédagogique inc., 1984.

Damian, R., Deschênes-Damian, L., *Premier atlas du Québec et du Canada*, Montréal, Guérin, Éditeur limitée, 1984.

Graf, Erik, *Cartes muettes et semi-muettes*, Montréal, Éditions du renouveau pédagogique inc., 1984.

Giroux, G., et Joyal, G., *Géographie du Québec et du Canada*, Outremont, Lidec inc., 1984.

Cachat, G., *À la recherche de mes racines*, Outremont, Lidec inc., 1984.

Graf, Erik, *Mon atlas de sciences humaines*, Montréal, Éditions du renouveau pédagogique inc., 1984.

Fenton, Jill, *Vivre au Canada*, Toronto, Globe/ Modern Curriculum Press, 1984.

Bouchard, C. et Lagassé, R., *Nouvelle-France. Canada. Québec*. Montréal, Librairie Beauchemin limitée, 1984.

Damian, R. et Deschênes-Damian, L., *Cartes muettes en sciences humaines au primaire*, Montréal, Guérin, Éditeur limitée, 1984.

Matthews, G.J., *Nelson Atlas of the World. Teacher's Edition*. Scarborough, Nelson Canada, 1984.

Devos, W. et Geivers, R., *Atlas historique Erasme*, Namur, Éditions scolaires Erasme, 1984, 98 p.

Office national du film, *Carte du Canada*, s.l., ONF, 1984.

Atlas d'histoire générale, Montréal, Guérin, Éditeur limitée, 1985.

Matériel didactique (avis défavorable)

Kemball, N.G. (éditeur), *The Canadian Oxford Intermediate Atlas*, Don Mills, Oxford University Press, 1984.

Annexe III
La liste des avis-conseils émis par la Commission de toponymie

Ministère des Affaires municipales et municipalités

Changements de noms de municipalités

Nom officiel antérieur	Avis de la CTQ	Acceptation de la municipalité	Décision du ministre	Date de parution à la GOQ
Sainte-Catherine (municipalité de paroisse)	Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	Oui	Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (municipalité)	1984-09-29
Turgeon (municipalité de canton)	Sainte-Véronique (municipalité de village)	Oui	Sainte-Véronique (municipalité de village)	1984-09-29
Saint-Étienne-de-Beaumont (municipalité de paroisse)	Beaumont (municipalité)	—	—	—
Saint-Alexis-de-Matapédia (municipalité de paroisse)	Statu quo	Non	—	—
Sainte-Pudentienne (municipalité de paroisse)	Roxton Pond	Oui	Roxton Pond	1985-02-23
Sainte-Pudentienne (municipalité de village)	Roxton Pond	Oui	Roxton Pond	1985-02-16
Saguay (municipalité)	Lac-Saguay (municipalité de village)	—	—	—

Fusions de municipalités

Entités fusionnées	Avis de la CTQ	Acceptation de la municipalité	Décision du ministre	Date de parution à la GOQ
Saint-Patrice-de-Beaurivage (municipalité de village) et Saint-Patrice-de-Beaurivage (municipalité de paroisse)	Saint-Patrice-de-Beaurivage (municipalité)	Oui	Saint-Patrice-de-Beaurivage (municipalité)	1984-09-29
Les Cèdres (municipalité de village) et Saint-Joseph-de-Soulanges (municipalité de paroisse)	Les Cèdres et Municipalité des Cèdres	Oui	Municipalité des Cèdres	1985-03-09
Sainte-Agathe (municipalité de paroisse) et Nelson (municipalité de canton)	Sainte-Agathe (municipalité de paroisse)	Oui	Sainte-Agathe (municipalité de paroisse)	1985-01-19
Frelighsburg (municipalité de paroisse) et Frelighsburg (municipalité de village)	Frelighsburg (municipalité	—	—	—
Terrebonne (ville) et Saint-Louis-de-Terrebonne (municipalité de paroisse)	Terrebonne (ville)	—	—	—
Saint-Gabriel-de-Valcartier (municipalité) et Saint-Gabriel-Ouest (municipalité)	Valcartier ou Saint-Gabriel-de-Valcartier (municipalité)	—	—	—

Changements de statuts de municipalités

Statut et nom officiel antérieur	Avis de la CTQ	Date de parution à la la GOQ
Municipalité du village de Saint-Ambroise	Municipalité de Saint-Ambroise	1985-02-09
Municipalité de la paroisse de Saint-Gabriel	Municipalité de Saint-Gabriel	—
Municipalité de la paroisse de Grandes-Piles	Municipalité du village de Grandes-Piles	—

Érections de nouvelles municipalités

Entité créée ou projetée	Avis de la CTQ	Date de parution à la GOQ
Saint-Pierre-de-Lamy	Saint-Pierre-de-Lamy	1984-07-18
Cantley	Cantley	—

Annexe IV

La liste des noms de municipalités ayant fait officialiser les noms de leurs circonscriptions électorales municipales

Municipalité d'Alma
Municipalité d'Anjou
Municipalité de Beauharnois
Municipalité de Bic
Municipalité de Blainville
Municipalité de Cap-Rouge
Municipalité de Châteauguay
Municipalité de Havre-aux-Maisons
Municipalité de Lachine
Municipalité de Laval
Municipalité de Lévis
Municipalité de Longueuil
Municipalité de Loretteville
Municipalité de Ragueneau
Municipalité de Sept-Îles
Municipalité de Shawinigan
Municipalité de Sorel
Municipalité de Victoriaville

Annexe V
La liste des municipalités dont l'analyse a été terminée en 1984-1985

Municipalité	Code géographique	Région administrative	Nombre d'odonymes officiels
Ange-Gardien (vl)	52 120	06S	10
Arntfield (sd)	83 740	08	17
Baie-Saint-Paul (p)	12 500	03	31
Baie-Saint-Paul (v)	12 450	03	48
Barnston-Ouest (sd)	37 340	05	43
Beaulac (vl)	26 200	03	16
Bedford (v)	54 360	06S	45
Bishopton (vl)	26 430	05	9
Bois-Franc (sd)	78 660	07	7
Cap-à-l'Aigle (vl)	11 200	03	12
Cap-Chat (v)	03 730	01	71
Cookshire (v)	25 520	05	34
Dégelis (v)	09 150	03	62
Frelighsburg (p)	54 160	06S	35
Kénogami (ct)	94 400	02	4
Kiamika (ct)	76 420	07	20
Kingsbury (vl)	35 340	05	7
Lac-des-Aigles (sd)	07 280	03	19
Lac-des-Écorces (vl)	76 630	07	15
La Conception (sd)	76 120	06N	49
Lac-Saint-Paul (sd)	76 680	07	12
L'Ascension-de-Patapédia (sd)	04 700	01	10
Les Boules (sd)	06 710	01	19
Les Méchins (sd)	06 300	01	35
Linière (vl)	23 150	03	29
L'Isle-Verte (vl)	08 520	03	19
Maniwaki (v)	78 590	07	77
Marieville (v)	52 400	06S	58
Montminy (ct)	14 380	03	36
Napierville (vl)	67 200	06S	30
Notre-Dame-de-la-Merci (sd)	61 510	06N	40
Notre-Dame-de-Lourdes (p)	27 780	04	16
Noyan (sd)	54 280	06S	72
Ogden (sd)	37 460	05	21
Péribonka (sd)	90 270	02	23
Saint-Aimé (p)	50 200	06S	9
Saint-André-Avellin (vl)	75 200	07	31
Saint-André-Est (vl)	74 110	06N	40
Saint-Ange-Gardien (p)	52 160	06S	10

Municipalité	Code géographique	Région administrative	Nombre d'odonymes officiels
Saint-Antonin (p)	08 320	03	34
Saint-Bernard (vl)	22 730	03	17
Saint-Bernard-Partie Sud (p)	51 780	06S	19
Saint-Bonaventure (p)	42 200	04	21
Saint-Bruno-de-Montarville (v)	56 310	06S	256
Saint-Clet (sd)	71 350	06S	21
Saint-Cyprien (sd)	08 180	03	25
Saint-Damase (p)	05 740	01	17
Saint-Denis-de-Brompton (p)	35 220	05	45
Saint-Donat (sd)	61 530	06N	173
Sainte-Angèle-de-Mérici (p)	07 430	01	39
Sainte-Anne-des-Monts (v)	03 680	01	92
Sainte-Jeanne-de-Pont-Rouge (sd)	29 220	03	26
Sainte-Marthe (sd)	72 510	06S	19
Saint-Épiphane (p)	08 370	03	25
Sainte-Praxède (p)	26 110	03	13
Sainte-Rosalie (vl)	40 220	06S	40
Sainte-Sabine (p)	54 700	06S	32
Sainte-Étienne-de-Bolton (sd)	38 380	06S	23
Saint-Eustache (v)	73 120	06N	324
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (p)	14 650	03	32
Saint-Germain (p)	10 550	03	10
Saint-Guillaume (p)	42 340	04	25
Saint-Hippolyte (p)	63 480	06N	262
Saint-Jean-Baptiste (p)	52 600	06S	40
Saint-Jean-de-la-Lande (p)	23 300	03	14
Saint-Jean-Port-Joli (sd)	13 660	03	45
Saint-Joachim-de-Shefford (p)	39 380	06S	38
Saint-Jude (p)	51 600	06S	28
Saint-Michel (p)	15 750	03	35
Saint-Nérée (p)	15 400	03	13
Saint-Omer (sd)	13 120	03	10
Saint-Raphaël (p)	15 540	03	29
Saint-René (p)	23 200	03	12
Saint-Roch-de-Richelieu (p)	50 400	06S	25
Saint-Stanislas (sd)	32 420	04	26
Saint-Tite (p)	32 500	04	26
Saint-Ulric-de-Matane (p)	06 680	01	20
Saint-Vallier (p)	15 720	03	12
Sillery (v)	20 320	03	127
Stanbridge (ct)	54 400	06S	23
Stanstead (ct)	37 480	05	30
Sutton (ct)	38 280	06S	84
Tracy (v)	50 600	06S	144

Municipalité	Code géographique	Région administrative	Nombre d'odonymes officiels
Très-Saint-Rédempteur (p)	72 580	06S	11
Très-Saint-Sacrement (p)	69 720	06S	15
Upton (vl)	40 360	06S	17
Val-des-Lacs (sd)	61 550	06N	35
Weedon (ct)	26 400	05	18
Weedon-Centre (vl)	26 380	05	15
Wentworth-Nord (sd)	74 460	06N	132
Wickham (sd)	41 440	04	45
Yamachiche (vl)	43 260	04	24

Annexe VI
Les inventaires toponymiques

Tableau 1

Inventaires toponymiques réalisés dans le Québec méridional, 1984-1985

Territoire inventorié	Référence aux feuillets cartographiques à 1:50 000	Nombre de toponymes officialisés	Jours-personnes d'enquête
Zec des Anses	22A/07W	2	—
Zec York-Baillargeon	22A/15W	4	—
Zec Chauvin	22D/08-09	151	3
Zec Onatchiway	22D/14-15; 22E/02-03-07	—	* 3
Zec de la Rivière-Sainte-Marguerite	22C/05; 22D/08	65	2
Zec Batiscan-Neilson	21L/13; 21M/04-05; 31I/16; 31P/01	33	—
Zec Flamand	31P/05-06-11-12	92	1
Zec Menokeosawin	31P/16W	4	—
Zec Collin	31J/09-16	40	—
Zec Mitchinamecus	31O/03-06-07	19	—
Zec Normandie	31O/02-07	8	—
Zec D'Iberville	22C/06-11-12	46	—
Zec de Labrieville	22F/04-05	58	—
Zec Varin	22F/07-08-10	178	—
Zec de Forestville	22C/13-14	—	* —
Parc du Saguenay	22C/04-05; 22D/01-08	26	5
Région de Pointe-Taillon	22D/12-13; 32A/09-16	24	2
Territoire correspondant à l'ancienne réserve de Chicoutimi	22D/08-09-16	104	3
Réserve de chasse et de pêche d'Aiguebelle	32D/07-10	45	—
Île d'Anticosti	12E/08-11-13; 12F/05	44	—
Région de Coaticook	21E/04	118	5
Région de Matane-Amqui	22B/05-11-12-13; 22C/09	202	5
Région de Sainte-Agathe-des-Monts	31J/01	189	10
Territoire correspondant à 32 M.R.C.	—	639	** 3
Total	**57 feuillets**	**2 091**	**42 jours-personnes**

* L'officialisation des toponymes inventoriés dans cette zone se fera durant l'année budgétaire 1985-1986.

** La compilation de ces toponymes a été complétée à partir des documents cartographiques rédigés par la Direction d'hydraulique agricole, du machinisme et des constructions rurales du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Annexe VII

La liste des désignations commémoratives officialisées en 1984-1985 par la Commission de toponymie

Toponyme	Coordonnées géographiques	N° Feuillet	Région	Date d'officialisation
Grande Traversée, Côte de la	49°18′ 63°16′	12E/06W	Côte-Nord	1984-02-02*
Découverte, Côte de la	49°05′ 62°40′	12E/10E	Côte-Nord	1984-02-02*
Grands Voiliers, Chenal des	46°52′ 70°58′	21L/15W	Québec	1984-05-03
Jacques-Cartier, Route	49°47′ 67°10′	22G/14E	Côte-Nord	1984-05-31
Gabrielle-Roy, Mont	47°23′ 70°35′	21M/7E	Québec	1984-06-28
Lorenzo-Angers, Lac	48°20′ 70°23′	22D/8E	Saguenay—Lac-Saint-Jean	1984-10-04
Betty-Baldwin, Lac	48°18′ 70°11′	22D/8W	Saguenay—Lac-Saint-Jean	1984-10-04
Sylvio-Lacharité, Mont	45°19′ 72°16′	31H/8W	Estrie	1985-01-17
Sébastien-Cholet, Anse	42°26′ 73°46′	31H/5W	Montréal	1985-01-17
Jovette-Bernier, Mont	48°18′ 69°55′	22C/7W	Bas-Saint-Laurent— Gaspésie	1985-02-07
Elizabeth-Ann-Beach, Baie	45°14′ 72°32′	31H/2E	Estrie	1985-02-07
Salat, Lac**	52°27′ 78°05′	33D/8E	Nouveau-Québec	1985-02-07

* Les décisions concernant ces toponymes ont été rendues publiques par la Commission de toponymie le 13 juillet 1985.

** Ce nom cri signifie « lac à Charlotte ».